



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P.501279
7800 ATH



le bivouac



Bulletin d'information trimestriel
de l'
Association des Campeurs et Caravaniers
Athois et de Wallonie
A.S.B.L.

EDITEUR RESPONSABLE

Erick DIEU

Rue du 7 Juillet n° 48 à 7804 – ATH

N° de client : 48 599 73

N° identification : 18716/86

N° d'entreprise : 431.825.192

N° d'agrément : P.501279

Paraît en : février - N° **144 mai** - septembre - novembre

Bureau postal de dépôt : 7800 ATH



SIEGE SOCIAL de l'ASBL
Association des Campeurs
et Caravaniers Athois
et de Wallonie

48, Rue du 7 juillet
 7804 REBAIX - ATH
 ☎ 00.32(0) 479 656 127

www.accaw.be

Courriel : accaw@skynet.be

N° identification : 18716/86

N° d'entreprise : 431.825.192

PRESIDENCE

Erick DIEU
 48, Rue du 7 juillet à 7804 - ATH
 ☎ 00.32(0) 479 656 127
erick.dieu@gmail.com

VICE-PRESIDENCE

Serge LEVECQ
 13, Clos du Masich à 7800 - ATH
 ☎ 00.32(0) 68.28.20.00

SECRETARIAT

Josiane SUYS
 2, Avenue du Callois à
 1428 BRAINE L'ALLEUD
 ☎ 00.32(0) 2 384 77 06

SECRETAIRE-ADJOINT

Alex COEN
 2, Avenue du Callois à
 1428 BRAINE L'ALLEUD
 ☎ 00.32(0) 2 384 77 06

TRESORERIE

Philippe ROLLAND
 Boutique - ACSI
 38, Rue de Tongre à 7800 - ATH
 ☎ 00.32(0)68.28.21.45 ou
 00.32(0) 495.60.68.60

Cotisation annuelle **22€**
COMPTE ACCAW
 BNP Paribas
BE81 2750 2600 3624
BIC GEBABEBB

EDITEUR RESPONSABLE

Erick DIEU
 48, Rue du 7 Juillet
 à 7804 REBAIX ATH
*Les articles signés
 n'engagent que leurs auteurs*

Bulletin d'information gratuit distribué uniquement aux membres

N° 144 MAI 2020

SOMMAIRE

- Sommaire page 2

Nouvelles du club

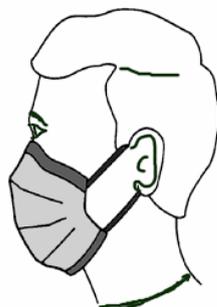
- Rallye de Pâques 2020 page 3
 - Rétrospective des 69 rallyes page 4 à 11
 - Assemblée générale du 22 février pages 12 à 13

Dossiers

- Le camping en France en 2020 page 14 à 19
 - Message de la FICC pages 20
 - Assurance RC de la FICC page 21 à 25
 - Quelques infos page 26 à 27
 - Une rupture d'attelage pages 28 à 29
 - Expressions page 30
 - La charte du randonneur page 31 à 33
 - Page santé: Le coronavirus page 34 à 36
 - Folklore et tradition page 37
 - Le Chant d'Eole page 38
 - Pages d'humour page 39 à 41

l'ACCAW et vous

- Commerçants accordant des réductions : page 42
 - Les bonnes affaires, les petites annonces : page 42 à 43
 - Le futé, vos avis sur les campings : pages 43 à 46
 - Demande d'adhésion à l'ACCAW : page 47
 - Charte constitutive de l'ACCAW : page 48



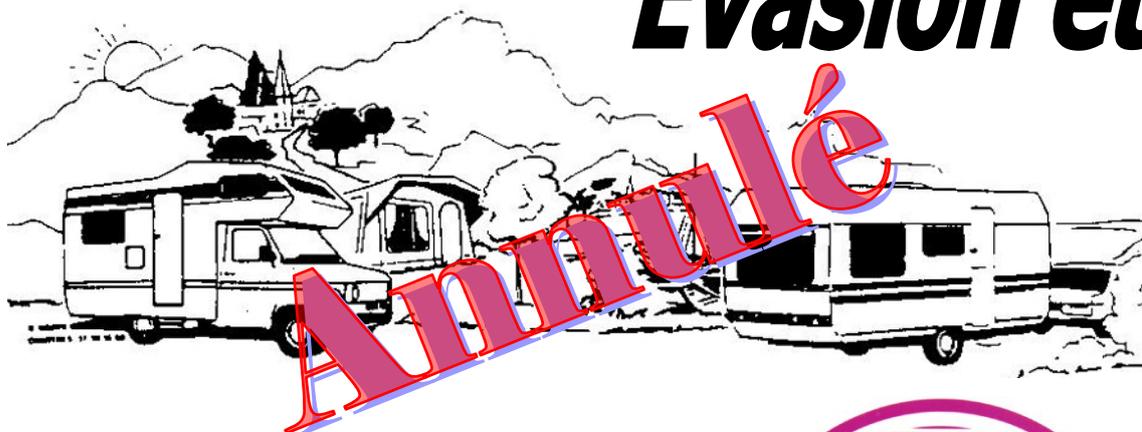
" C'est quand qu'on va où ? ? "

Renaud

Erick Dieu et le comité ACCAW

Nouvelles de notre club

Evasion et



détente avec le *Rallye de Pâques 2020*



Info du samedi 14 mars *(depuis lors, l'actualité nous a donné raison et a même "obligé" l'annulation !)*

Bonjour à vous toutes et tous,

Erick et moi-même avons pris la douloureuse décision d'annuler notre prochain rallye qui aurait dû avoir lieu du dimanche 5 au dimanche 12 avril.

Les circonstances actuelles sont trop dangereuses pour les participants surtout qu'à l'heure actuelle nous ne savons comment va évaluer cette pandémie.

Le secteur Horeca en France vient de subir le même sort que chez nous, les frontières seront peut-être fermées pour le tourisme, l'utilisation des sanitaires communs, ...
... trop de risques, il faut rester raisonnable.

Domage car on attendait ce séjour ensemble depuis longtemps.

Portez-vous bien et faites bien attention à vous surtout

Marie Jo, Sylviane, Erick et Philippe



Pour (un peu) compenser l'annulation du rallye et pas seulement . . .

. . . sur

<http://www.accaw.be/les-rallyes>

**vous trouverez les comptes rendus des
69 rallyes ACCAW organisés à ce jour,
agrémentés par plus de 2500 photos !**



Ces photos ont été choisies en fonction de leur qualité et de leur émotion. Elles vous décrivent la vie quotidienne de nos séjours et relatent la vie de groupe. Elles révèlent également certaines anecdotes vécues et vous font découvrir les campings et les endroits touristiques visités. Avec parfois un petit clin d'oeil "bêtisier" . . . 😊

Ce chapitre "*rallye*" s'adresse à vous qui avez participé ou participez encore à tous ces rendez-vous conviviaux.. Il vous rappellera certainement de supers souvenirs et vous remémorera les figures de tous ces anciens membres qui ont disparu ou qui ont dû, la mort dans l'âme, abandonner le camping. C'est aussi une manière de les honorer et de ne pas les oublier. Nous espérons que vous serez encore nombreux à répondre à nos invitations.

Pour les campeurs / caravaniers / motor homistes qui n'ont jamais participé à nos rallyes, c'est une excellente opportunité de percevoir cette merveilleuse ambiance du groupe et qui sait, vous donner envie d'y participer un jour. C'est également l'occasion de découvrir les campings et les régions visités et peut-être de vous y rendre.

Merci à toutes les personnes qui nous ont communiqué leurs clichés (Erick, Jean-Pierre, Michel, Baudouin, Pierre, Philippe, . . .) ainsi qu'à Michèle, Guy, Yves, Josiane, Jules et Sylviane pour leurs comptes rendus.

Vous constaterez que nous avons peu ou pas de photos de certains rallyes, si vous pouvez combler ce vide, merci de nous envoyer vos souvenirs, soit en numérique à **accaw@skynet.be** ou en papier à ACCAW -

Rue de Tongre, 38 - 7800 Ath (ils vous seront renvoyés dans les plus brefs délais). Par contre si vous considérez que certaines photos sont dérangeantes, merci de nous avertir en précisant le rallye et le numéro de page, nous retirerons la ou les photos indécrites.

Ci-dessous, quelques statistiques vous permettront de vous rendre compte du chemin et kilomètres parcourus depuis 1985.



Premier rallye à Compiègne en 1985



Le rallye 2019 à Buzancy, toujours le même esprit !

Bonne visite à tous

Votre dévoué comité

69 rallyes ACCAW c'est . . .

- plus de 2.150 équipages depuis 1985, soit près de 4.500 personnes présentes.
- Impossible de vous préciser les litres de carburant utilisés pour les véhicules ni des hectolitres d'apéritifs ingurgités . . .
- Aucun membre n'a participé à tous nos rallyes, seul Jean Pierre DEVILLEZ était présent au premier rallye en 1985 et également au rallye de 2019. Voici à l'heure actuelle le top 10 des fidèles:

1. Marie Jo et Erick DIEU de Ath (Rebaix)	61 rallyes
2. Corine et Michel STRENS de Mons (Mesvin)	58 rallyes
3. Madeleine (†) et Eugène (†) WALLEZ de Ath	51 rallyes
4. Christiane (†) et Gérard DELATTRE de Leuze	45 rallyes
5. Maggy (†) et Jean Pierre DEVILLEZ de Ath (Irchonwelz)	44 rallyes
6. Michèle et André HARDY de Boussu	43 rallyes
7. Danièle et Lucien (†) MARMUSE de Mons	41 rallyes
8. Josette et Yves MOLLE de Chièvres (Ladeuze)	40 rallyes
9. Claudine et Jacques VANDENDRIESSCHE de Flobecq	34 rallyes
10. Isabelle et Baudouin DUBUISSON de Mons (Ghlin)	33 rallyes

- Les campings qui nous ont accueillis depuis 1985

Pour votre info, les campings marqués d'un pouce (☺), ou plusieurs pour les plus attrayants, signifie que nous les recommandons suite à notre récent passage. Nos critères de satisfaction sont avant tout la qualité des sanitaires et des emplacements. Ce qui ne veut pas dire que les autres établissements ne sont pas corrects, mais pour ne pas les avoir fréquentés dernièrement nous ne prenons pas la responsabilité d'émettre un jugement. De plus, certains n'existent plus (☹), ou ne proposent plus d'emplacements de passage.

Camping municipal « de l'Hippodrome » à Compiègne (F – Oise) Pentecôte 1985 /
Camping municipal « des Châteaux » à Bracieux (F – Loir-et-Cher) Pâques 1986 /
Camping municipal à Epernay (F - Marne) Pentecôte 1986 / **Camping municipal**
« d'Entre Deux Vannes » à Sens (F - Yonne) Pâques 1987 / **Camping « La Bien Assise »**
 (☺) à Guînes (F - Pas de Calais) Ascension 1987, Pâques 1990 et Pâques 2003 / **Camping**
de Bertangles à Bertangles (F - Somme) Pâques 1988 / **Camping « Belle-Vue 2000 »** à
 Berdorf (L) Ascension 1988 / **Camping de Kockelscheuer** à Kockelscheuer (L) Pâques
 1989 et Pâques 1997 / **Castel-Camping du « Château de Drancourt »** à Estreboeuf (F -
 Somme) Ascension 1989 et Ascension 1993 / **Camping du « Try des Baudets »** à Olloy-
 sur-Viroin (B) Assomption 1989 et Assomption 1992 / **Camping Municipal de « la**
Presqu'île de Champaubert » au Lac du Der à Eclaron-Braucourt (F - Haute Marne)
 Ascension 1990 / **Camping « Parc La Clusure »** à Grupont (B) Assomption 1990 /
Camping Municipal « Les Templiers » à Arras (F - Pas de Calais) Pâques 1991 /
Camping « Le Blanc Pignon » à Montroeuil-sur-Mer (F - Pas de Calais) Ascension 1991 /
Camping du Touring Club de Belgique à Sart-Lez-Spa (B) Assomption 1991 / **Camping**
« Vitamin » à St Aubin-sur-Scie (F - Seine Maritime) Pâques 1992 et Assomption 1993 /

Camping Municipal du « Mont Olympe » (♫♫) à Charleville-Mézières (F - Ardennes) Ascension 1992 et Pâques 2016 / **Camping « Le Clos Normand »** à St Paul-Lez-Beauvais (F - Oise) Pâques 1993 / **Château et Domaine de « l'Hirondelle »** à Ottepe (B) Pâques 1994 / **Camping Départemental du « Parc de l'Ailette »** (♀) à Chamouille - Laon (F - Aisne) Ascension 1994, Ascension 1998 et Ascension 2000 / **Camping Municipal de Dunkerque** à Malo-Les-Bains - Dunkerque (F - Nord) Assomption 1994 / **Camping International de Maisons-Laffitte** à Maisons-Laffitte - Paris (F - Yvelines) Pâques 1995 / **Camping Kaul** à Wiltz (L) Pentecôte 1995 / **Camping " Bal Parc "** à Tournehem-Sur-La-Hem (F - Pas de Calais) Assomption 1995, Assomption 1997 et Assomption 2001 / **Camping « La Briquerie »** (♫♫♫) à Equemauville - Honfleur (F - Calvados) Pâques 1996, Pâques 2002 et Pâques 2018 / **Camping « Airotel de Champagne »** à Reims (F - Marne) Ascension 1996 / **Domaine Provincial de Chevetogne** à Chevetogne (B) Assomption 1996 / **Camping Municipal** à Soissons (F - Aisne) Ascension 1997 / **Camping municipal de « La Pinède »** à Etaples-Sur-Mer (F - Pas de Calais) Pâques 1998 / **Camping « Château Gaillard »** à Forest-Montiers (F - Somme) Pâques 1999 / **Camping de « la Vallée de l'Oise »** à Guise (F - Aisne) Ascension 1999, Assomption 2000 et Assomption 2002 / **Camping Municipal « Le Mesnil »** (♫♫) à Saint Aubin-sur-Mer (F - Seine Maritime) Pâques 2000 et Pâques 2014 / **Camping « Campix »** (♫) à Saint Leu d'Esserent (F - Oise) Pâques 2001 et Pâques 2006 / **Camping Ahl** à Esch-sur-Sure (L) Ascension 2001 / **Camping « La Cascade »** à Hirson (F - Aisne) Ascension 2002 / **Camping « Le Soline »** (près de Sienne) à La Toscane (Italie) Casciano Di Murlo, Juin 2002 / **Camping "La Ferme des Aulnes"** (♫♫) à Nampont Saint Martin (F - Somme) Assomption 2003 et Pâques 2015 / **Camping départemental du « Lac de Bairon »** (♫) à Le Chesne (F - Ardennes) Pâques 2004 et Pâques 2007 / **Camping du « Château de Montrouant »** à Gible (F - Saône et Loire) Juin 2004 et Septembre 2006 / **Camping « Les Goëlands »** (♫♫) à Saint Martin en Campagne (F - Seine-Maritime) Pâques 2005 et Pâques 2011 / **Camping du « Vaux-Hall »** à Mons (B) Assomption 2005 / **Camping « Les Trois Rivières »** (♫) à Creully (F - Calvados) Pâques 2008 / **Camping « Le Ridin »** (♫) à Le Crotoy (F - Somme) Pâques 2009 / **Camping "La Samaritaine"** (♫♫) à Buzancy (F - Ardennes) Pâques 2010 et Pâques 2019 / **Camping du "Vivier aux Carpes"** (♫) à Seraucourt le Grand (F - Aisne) Pâques 2012 / **Camping municipal** (♫♫) à Cany Barville (F - Seine Maritime) Pâques 2013 / **Camping "Les Pommiers des Trois Pays"** (♫♫) à Licques (F - Pas de Calais) Pâques 2017

- depuis 1985 une multitude de visites

en 1985: - La Ville de Compiègne (F - Oise), son superbe Palais Impérial, de la Cathédrale de Sens, du Château et des Ecuries de Chantilly et du Château féodal de Pierrefonds.

en 1986: - Les Châteaux de Chambord (F - Loir et Cher), Villesavin et Blois, puis le Château de Cheverny-« Moulinsart », la Gentilhommière de Troussay, le Château d'Amboise et le Clos-Lucé (où l'on peut admirer les inventions de Léonard de Vinci).

- Les vignobles d'Épernay (F - 51), des villages typiques, quelques caves réputées + la Cathédrale de Reims et le Palais du Tau.

en 1987: - La ville de Sens (F - Yonne) : le Musée Municipal, la Cathédrale, le Palais Episcopal. Visite également du château de Fontainebleau.

- Le sinistre blockhaus d'Eperlecques (F - Pas de Calais) (V2) et son Musée, du port et de la vieille ville de Boulogne, de la Côte d'Opale depuis le Cap Gris-Nez jusqu'au Cap Blanc-Nez.

en 1988: - La splendide ville d'Amiens (F - Somme), le Musée de la Picardie, la Cathédrale Notre-Dame et ses dentelles de pierre. Découverte des grottes de Naours, souterrains creusés dans la craie et le silex.

- Une cave à Grevenmacher (L), et la visite du château de Vianden et de la ville d'Echternach.

en 1989: - La Baie de Somme (F - Somme) en train à vapeur. Visites également de l'Abbaye de Valloires et du Château de Rambures.

- Les Musées de Treignes (B), petit train à vapeur des 3 Vallées, les grottes de Neptune, le Château de Chimay, le petit train touristique de Nismes .

en 1990: - Le Musée de Guînes (F - Pas de Calais), visite également du chantier de l'eurotunnel à Sangatte-Coquelle, du Blockhaus d'Eperlecques (V2), et du site des deux caps (Cap Gris nez et Cap Blanc nez).

- Promenade en bateau autour du Lac du Der (F - Haute Marne) (plusieurs villages ont été engloutis pour la création de ce vaste plan d'eau). Visite du village-musée de Sainte-Marie-du-Lac (Une église d'origine est encore debout, mais les pieds dans l'eau). Visite de la Grange aux abeilles à Giffaumont, du Haras National à Montier-en Der, ainsi que du Château de Cirey-sur-Blaise, où Voltaire séjourna assez longtemps, de « La Boisserie » et du mémorial au Général De Gaulle à Colombey-Les-Deux-Eglise.

- Visite du Fourneau Saint-Michel (B), du Château de Lavaux Sainte Anne, de Redu (village du livre), de la Fonderie des cloches de Tellin, du Centre R.T.T. Lessive (qui n'était pas encore Belgacom/Proximus), de Rochefort, Saint-Hubert + son terrain d'aviation, etc ...

en 1991: - La ville d'Arras (F - Pas de Calais): son Hôtel de Ville, son Beffroi, ses souterrains historiques « les boves », sa Cathédrale et surtout les vieilles Places, avec leurs remarquables maisons séculaires.

- Montreuil s/mer (F - Pas de Clais) : ses vieilles rues et son Château. Promenade de 3 kilomètres sur les remparts.

- Le Château fort habité de Reinhardstein (B), de la Ville de Spa : Musée de la Reine Henriette, Musée du Cheval, Thermes, Pouhon, etc...

en 1992: - Le Musée de l'Ivoire et de la Marine à Dieppe (F - Seine Maritime), dans le cadre du Château-Musée de Dieppe datant de 1435; Visite du Parc floral du Bois des Moutiers à Varangeville-sur-Mer. Eglise de Varangeville du XIIème siècle et de son cimetière marin, avec une vue splendide sur la côte et ses falaises; Grande promenade pédestre dans la vallée de Vasterival.

- La Ville de Charleville Mézières (F - Ardennes): Place Ducale et ses 23 pavillons aux façades uniformes de pierre et de briques, nombreuses maisons des XIIème

et XVIIIème siècle, le Vieux Moulin... Visite du Château fort de Sedan. Croisière de 2 heures sur la Meuse, en bateau- mouche jusqu'à Monthermé et retour en autocar

- Les Grottes de Neptune à Petigny (B), du Château de Chimay, du train à vapeur de Mariembourg...

en 1993: - L'Abbaye de St Germer-de-Fly (F - Oise) et du Musée d'Art et de traditions populaires, puis promenade pédestre au cœur de l'un des plus beaux villages de France, Gerberoy.

- Le château de Rambures (F - Somme), le Château d'Eu, l'Abbaye de Valloires, et la réserve ornithologique du Marquenterre.

- La Centrale nucléaire de Penly (F - Seine Maritime).

en 1994: - Le Château de Modave (B) et visite du Fort de Huy (par téléphérique) et de la Collégiale.

- Visite en autocar de la ville de Laon (F - Aisne) en nocturne. Visite guidée de la « Caverne du Dragon » et du « Chemin des Dames », douloureux témoignages de la guerre 1914-1918. La Cathédrale de Laon et les ruines de l'Abbaye cistercienne de Vauclair.

- Le port de Dunkerque (F - Nord) (4^{ème} port européen), à bord de la vedette « Elsa ».

en 1995: - Deux autocars, venus de Ath, nous ont fait découvrir « Paris le Jour » et « Paris la nuit », avec des périodes de visites libres, permettant d'approfondir certains endroits plus particulièrement.

- La Brasserie Simon Pils à Wiltz (L), suivie d'une dégustation. Visite également de l'église décanale du 16^{ème} siècle. Le lundi de Pentecôte, jour de clôture du rallye, nous avons assisté, dans les rues de Wiltz à un magnifique corso fleuri, pour la fête du genêt.

- Le Blockhaus d'Eperlecques (F - Pas de Calais), le site de l'Eurotunnel, le Centre National de la Mer à Nausicaa (avec repas sur place), Calais, Boulogne, les Caps Gris Nez et Blanc Nez et tout le littoral...

en 1996: - Promenade en bateau sur l'Estuaire de la Seine (F - Calvados), avec passage sous le Pont de Normandie. Visite du Mémorial de Caen (Musée retraçant les événements de la Seconde Guerre Mondiale en Normandie), ainsi que d'une distillerie de Calvados Roger Groult à Saint Cyr de Ronceray.

- Reims (F - Marne), la Cathédrale Notre-Dame et le Musée du Tau. Puis, le lendemain, visite de la Cave Piper-Heidsieck, visite commentée effectuée dans des nacelles automatiques, puis dégustation du merveilleux « breuvage ».

en 1997: - La Ville de Luxembourg (L) et promenade le long de la Moselle à Remich. Visite également des Caves Saint Martin à Remich.

-L'Abbaye Saint Jean des Vignes (F - Aisne), visite guidée de l'Hôtel de Ville de Soissons, ancien Palais de l'Intendance, suivie l'après-midi par la visite du Château de Pierrefonds.

-Le Musée de la mer « Nausicaa » à Boulogne (F - Pas de Calais)

en 1998: - Journée en Angleterre, avec dépaysement assuré. Visite du Musée de la Marine à Etaples (F - Pas de Calais).

- Le « Chemin des Dames » (F - Aisne).

en 1999: - Visite en petit train de Saint Valery sur Somme (F - Somme) et de l'écomusée Picarvie.

- Une fabrique de foie gras et de produits du terroir (avec dégustation), dans l'ancien Château du Comte de Paris, dénommé le Comté de Lalouzy à Nouvion en Thiérache (F - Aisne), Le Familistère Godin à Guise. L'église fortifiée de Beaurain, à pied pour les marcheurs en suivant « l'Axe Vert », en voiture pour les autres. Le château fort des Ducs de Guise.

en 2000: - A Crasseville la Roquefort (F - Seine maritime) visite pittoresque en char à bancs bâché, tiré par 2 chevaux boulonnais, afin de découvrir le village, son église et son château. Visite également de la Chèvrerie St-Cosme, le tout entrecoupé d'un bon « pousse » artisanal. Une projection fort intéressante sur la carrière artistique de Bourvil « un enfant du coin ».

- Croisière sur le lac de l'Ailette (F - Aisne) et visite du village des oiseaux à Neuville sur Ailette.

en 2001: - Le « Musée du Cheval » à Chantilly (F - Oise), se révéla très attrayant, avec en plus une démonstration équestre de haut niveau. Une visite d'un autre genre amena certains membres au « Parc Astérix ».

- Le Château médiéval de Bourscheid (L), surplombant la Sûre de 150 mètres, visite d'une fabrique artisanale de bougies, des ruines du Château d'Esch Sur Sûre, et également d'une ancienne Draperie, ainsi que du barrage et de la centrale électrique régulant le débit de la Sûre.

- Intéressante visite de la Cristallerie « Arc International » à Arques (F - Pas de Calais). Et le lendemain, sous une chaleur accablante, croisière au fil de l'eau pour la visite des marais de Salperwick.

en 2002: - Le « Naturoscope » à Honfleur (F - Calvados), paradis tropical, où des centaines de papillons magnifiques volaient autour de nous, dans une flore luxuriante, y compris des orchidées, exposées temporairement. Visite également du mémorial « Pegasus » et du « Pegasus Bridge », premier pont libéré de France pendant la « Bataille de Normandie ».

-Le site abbatial bénédictin de Saint Michel en Thiérache (F - Aisne) et de l'écomusée de Fourmies.

- Mario fit découvrir à ses amis, sous un soleil de plomb, son merveilleux pays, en commençant par son village natal (Buenconvento)(Italie) et les beautés diverses de la Toscane : de Montalcino, de Pienza, de Saint-Quirico, de Montichiello et de Sienne.

- Le Musée du « Temps des Barbares » à Marle (F - Aisne), avec entre autre la reconstitution d'habitats mérovingiens (VIème et VIIème siècles après J.C).

en 2003: - Guines (F - Pas de Calais), la Tour de l'Horloge, avec comme point fort l'embarquement à bord d'un drakkar en mouvement et « St-Joseph Village », village miniature des années 1900 à 1950.

- La « Maison des Oiseaux », musée ornithologique de la Baie de Somme (F - Somme) et les jardins de l' « Abbaye de Valloire ».

en 2004: - Le Domaine de Vendresse (F - Ardennes), ayant pour thème « Spectacle de feu, magie de l'eau ».

- La propriété du « Château de Montrouant » (F - Saône et Loire), dégustation de vins, plantation d'une « vigne A.C.C.A.W. », divers repas en commun, barbecue, repas pizzas et repas typiquement bourguignon. Aux aurores, visite d'un marché aux bestiaux, suivi, à 9 h 00 du matin, d'un curieux « petit déjeuner », à base d'entrecôtes ou de tête de veau avec frites.

en 2005: - Le Musée de la Verrerie à Blangy sur Bresle (F - Seine Maritime).
- La Chapelle des Seigneurs de Boussu (B) et du site du Château de Boussu, également découverte de « La Croisière du Millenium ».

en 2006: - Les écuries et du Château de Chantilly (F - Oise).

en 2007: - Le plus grand Château fort d'Europe du Moyen Age à Sedan (F - Ardenne)

en 2008: - La célèbre Tapisserie de Bayeux (F - Calvados) et du Musée du Débarquement à Arromanches.

en 2009: - La Baie de Somme (F - Somme), d'abord sur terre en train à vapeur et ensuite sur mer sur l'Alphée.

en 2010: - Découverte de l'atelier de vannerie de M. Gilles Durmois à Boulton au Bois (F - Ardennes) qui est à la fois vannier et producteur d'osier; ensuite visite du Musée Européen de la Bière à Stenay installé dans l'ancien magasin aux vivres de la Citadelle de Stenay.

en 2011: - A Criel-sur-Mer (F - Seine Maritime), visite commentée de la Cidrerie des 3 Clos et du Musée de l'Horlogerie à Saint-Nicolas d'Aliermont.

en 2012: - Le site de Riqueval à Bellicourt (F - Aisne)

en 2013: - Cany Barville (F - Seine Maritime) et de son écomusée du Moulin Saint-Martin.

en 2014: - Découverte de Terre de Lin à Saint Pierre de Vigier (F - Seine Maritime).

en 2015: - La conserverie St Christophe à Argoules (F - Somme) et initiation au golf de Nampont St Martin à "La Maison Forte".

en 2016: - Charleville Mézières (F - Ardenne) et visite à La Francheville des établissements « Aux Saveurs des Ardennes »

en 2017: - La Maison du Marais à Saint Omer (F - Somme)

en 2018: - Le blockhaus 1939-1945 à Honfleur (F - Calvados) et la distillerie artisanale Calvados Drouin à Coudray-Rabut.

en 2019: - Une des dernières fabriques de dragées de France à Verdun: La maison Braquier (F - Meuse) et visite de la Citadelle souterraine de Verdun. Egalement la visite du Cimetière Américain de Romagne-sous-Montfaucon (F - Meuse)

Compte rendu de la grande soirée ACCAW et de l'assemblée générale statutaire du samedi 22 février 2020 en la salle de l'école communale d'Isières

Et voilà,
c'est reparti une nouvelle saison
commence pour notre club
et ses membres !!!! (commenté fin février . . .)



Une quarantaine de personnes sont présentes, tout le monde est très content de se revoir et débiter une nouvelle saison. Notre président Erick Dieu est en congé, c'est le trésorier Philippe Rolland qui annonce l'ouverture de la soirée.

Celui-ci apporte quelques précisions concernant les comptes et situation des effectifs : le nombre de membres en règle de cotisation 2020 est à ce jour de 198 et malheureusement 9 nous ont quittés. Nous avons 8 nouveaux inscrits pour 2020, dont 4 présents ce soir: M. & Mme BOUGARD Johan de Carnières ainsi que M. & Mme HANDRIEU Grégory et leur fille Maureen de Brugelette, nous leur souhaitons la bienvenue.

Philippe, nous invite à aller sur le site de l'ACCAW pour découvrir plus de 1.500 photos d'anciens rallyes. Il ne lui reste plus que quelques rallyes pour terminer la série. Attention il se peut que arriviez sur l'ancien site qui n'est plus à jour.

www.accaw.be ==> l'ACCAW ==> **Les Rallyes**

Les cotisations pour 2020 restent inchangées.

1. 22,- € cotisation annuelle « Bivouac + Carte CCI »
2. 15,- € uniquement le trimestriel « le Bivouac »
3. 10,- € uniquement la Camping Card International

Il annonce que pour l'année 2021, les cotisations augmenteront.

1. 24,- € cotisation annuelle « Bivouac + Carte CCI »
2. 15,- € uniquement le trimestriel « le Bivouac »
3. 12,- € uniquement la Camping Card International

Les comptes détaillés, le bilan 2018/2019 et tous les autres points figurant à l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

Selon la tradition, la soirée continue par le « *jeu de l'objet mystérieux* », qui est gagné par Guy DERYCKE avec un poids de 1305 gr. se rapprochant le plus du poids du tuyau d'arrosage extensible de 1310 gr.

Nous sommes toujours preneurs de nouveaux articles concernant camping, caravaning, les caristes ou autres qui seront édités tels quels.

Avant de clôturer la partie administrative de cette réunion, le trésorier rappelle que le 70^{ème} rallye de l'ACCAW aura lieu à Nampont Saint Martin (F- 80 Somme), au camping « *La Ferme des Aulnes* » du dimanche 05 au dimanche 12 avril 2020 (*).

Pour le repas d'entrée d'octobre, rendez-vous le dimanche 25 octobre 2020 à midi au restaurant « El Salon Colette » à Isières, nous vous y attendons nombreux !!! (**)

La soirée s'est ensuite très bien déroulée dans une bonne ambiance tout en dégustant les plateaux de fruits de mer, les huîtres, bouquets, assiettes de charcuterie, arrosés de Muscadet et de bonnes bières wallonnes, café et tartes diverses ont eu un beau succès !!! Le tout agrémenté par des conversations estivales sur fond de musique.



Cette bonne soirée s'est clôturée par une projection du montage audio-visuel qu'Erick Dieu avait concocté sur le rallye de Pâques 2019 à Buzancy ainsi que sur la nouvelle destination de Pâques 2020 présentée par Philippe. Celui-ci nous présente un long diaporama sur ses vacances 2019 en Bretagne. Nous les remercions pour leurs belles réalisations de même que Albert Rivière pour son aide technique.

Les personnes participant aux diverses manifestations qui font des photos, peuvent toujours les envoyer au président pour améliorer les futurs diaporamas.

Merci aussi à toute l'équipe des bénévoles qui a préparé et organisé cette réunion et remis en état les locaux scolaires le lendemain.

Merci à tous et bravo !!!

La secrétaire Josiane Suys

(*) Depuis lors le rallye a été annulé pour cause de pandémie Covid 19

(**) A confirmer, en fonction des mesures du Conseil National de Sécurité à cette période (Covid 19)

Quid de nos vacances 2020 ? ? Le début de saison touristique 2020 est d'ores et déjà tombé à l'eau, mais que va-t-il se passer par la suite ? A l'heure d'écrire ces lignes, impossible de vous donner plus de précisions. **Si** les conditions sanitaires sont favorables, il est probable que, pour récupérer les pertes du printemps, les patrons de campings prolongent l'ouverture de leur établissement sur l'automne. Dans l'attente d'en savoir plus, voici au fil des pages de cette édition quelques adresses de **campings ouverts à l'année**

Camping La Noue des Rois ** - 10100 Saint-Hilaire-sous-Romilly - Aube**

Entre Ile-de-France et Champagne, au cœur d'un parc de 32 ha de nature, autour de 6 étangs. A 325 km de Ath et 120 de Paris.

La Noue des Rois vous propose des emplacements camping ainsi que des locations de mobil-home sur des emplacements de 150 à 200 m² avec terrasse semi-couverte, barbecue et des loisirs gratuits : pêche avec participation, tennis, espace aquatique chauffé de mai à septembre, et minigolf, etc. Chemin 18 Tel. : 03 25 24 41 60 - Fax : 03 25 24 34

E-mail : contact@lanouedesrois.com www.lanouedesrois.com

Le camping en France en 2020
Les dernières infos



La FNHPA dans l'action en attendant la réouverture des campings

06/05/2020

Toujours dans l'attente d'une date de réouverture des campings, la FNHPA fait le point sur la situation des campings après deux mois de confinement, ainsi que sur ses actions en cours.

Rien de nouveau sur le front de la réouverture des campings ! A la suite de la réunion fin avril avec le Président de la République et au discours du Premier ministre, on sait seulement que les campings ne pourront sans doute pas accueillir de clientèle touristique avant le 2 juin. On devrait en savoir plus sur une date d'ouverture fin mai.

En l'état actuel des choses, le gouvernement ne souhaite pas encourager les mouvements de population et les rassemblements. Les déplacements inter-régionaux et interdépartementaux sont réduits aux seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux. Les plages resteront inaccessibles au public jusqu'au 1er juin et les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés sont limités à 10 personnes.

A la suite des demandes de la FNHPA, le Président de la République a souhaité rassurer la profession sur la capacité des établissements de plein air à ouvrir parmi les premiers une fois que les conditions sanitaires le permettront.

La Fédération a par ailleurs demandé au gouvernement que l'ensemble des hébergeurs touristiques soient traités à égalité. Si les campings doivent rester portes closes, il n'y a aucune raison que d'autres formes d'hébergement puissent recevoir des clients. « Dans le cas contraire, nous insisterons avec force pour que les propriétaires de résidence mobile puissent accéder à leur parcelle de loisirs, dès lors qu'ils résident à moins de 100 km du camping. »

29.04.2020

Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a déclaré aujourd'hui devant l'Assemblée nationale que le tourisme repartira dans un premier temps avec une clientèle d'ultra proximité.

« Je crois que cette saison estivale, il faut le dire, et tout le monde le voit, elle ne sera pas comme les autres », a déclaré, ce mercredi 29 avril, le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme Jean-Baptiste Lemoyne devant l'Assemblée nationale. Et de préciser que « le tourisme ne pourra reprendre que de façon concentrique, dans un premier temps, avec une clientèle d'ultra-proximité et on le voit, avec un certain nombre de sites qui vont pouvoir rouvrir » : « les petits musées, certains sites naturels, parcs et jardins dans les départements qui seront « verts », où le virus ne circule pas de façon active ».

Par ailleurs, interrogé hier sur le site réunionnais [L'Info.re](#), Jean-Baptiste Lemoyne a rappelé qu'il donnait rendez-vous fin mai aux professionnels du tourisme. "Rien ne serait pire que de donner tout de suite une date pour les acteurs du tourisme et de devoir revenir dessus. Quand on donne une date, on s'organise, on fait des stocks, on embauche etc. (...) Donc on leur donne rendez-vous fin mai pour avoir plus de visibilité sur la saison et les modalités liées aux vacances". Et de conclure : « Le tourisme va repartir par cercles concentriques. On va commencer d'abord avec un tourisme de proximité, d'ultra-proximité, et petit à petit, on accueillera des populations qui viennent de régions plus lointaines, mais ce sera dans un second temps".

28/04/2020

Après avoir participé à la réunion d'échanges entre les acteurs du tourisme et le Président de la République, et toujours dans l'attente de précisions quant à une date de réouverture des campings, la FNHPA reste mobilisée dans l'action, notamment sur le plan de la communication.

De la réunion avec le Président de la République du 24 avril à laquelle participait donc Nicolas Dayot, président de la FNHPA, on a retenu deux informations majeures :

Pas d'annonce de date de réouverture pour l'instant : le Président et le gouvernement ont adopté une approche très prudente quant au déconfinement pour éviter tout risque de redémarrage de l'épidémie. "C'est bien entendu très décevant pour les professionnels de l'HPA mais cette position doit être entendue" commente la FNHPA

Accompagnement du secteur : le plan de soutien qui a été détaillé par le Président comporte un volet d'aides directes pour la saison 2020 qui devrait permettre de compenser la perte de chiffre d'affaires en comparaison des saisons précédentes. C'est une annonce nouvelle et essentielle pour tenter de sauver malgré tout cette saison 2020.

Rappelons qu'au terme de cette réunion, un nouveau rendez-vous a été annoncé fin mai, pour envisager une date de réouverture des établissements. Rendez-vous qu'a rappelé le 1er ministre dans sa présentation du plan de déconfinement à l'Assemblée Nationale, le 28 avril.

En attendant ses prochains rendez-vous, mais aussi les mesures sanitaires à adopter par catégorie professionnelle, que décidera le gouvernement, la Fédération Nationale continue de travailler sur le plan sanitaire pour permettre aux campings de disposer des outils de communication adaptés, en lien avec les préconisations du Ministère.

Trois kits de communication sont ainsi en cours d'élaboration :

- à destination des gestionnaires avec des fiches pratiques pour rappeler les mesures de prévention/d'affichage qui peuvent être mises en œuvre par les campings dans les lieux de vie fréquentés par la clientèle (avec des conseils pour mieux accompagner les adhérents)
- à destination de la clientèle pour la sensibiliser aux mesures de distanciation et gestes barrières à adopter lors du séjour
- à destination des enfants

*Le camping en France en 2020
Les dernières infos*

**Aurore LAROCHE PRO
a lancé cette pétition adressée à
Emmanuel Macron
(Président de la République française)**

Monsieur le Président de la République,

Pour les 7910 campings français, dont 6022 campings en gestion privée ; pour les 25 millions de campeurs français, pour le Var et ses 236 hôtels de plein air, pour mon établissement familial de 44 ans, je vous demande d'intervenir en agissant vite et fort ! L'Hôtellerie de plein air a au moins 2 spécificités qui méritent de retenir votre attention : Une spécificité économique puisqu'il s'agit d'une activité saisonnière, d'avril à fin septembre, qui doit permettre de faire face aux charges d'exploitations (personnel à l'année, investissements importants dans le secteur, entretien sur toute l'année...). Ainsi, tout retard dans l'ouverture des établissements est fortement préjudiciable et tout retard important compromet irrémédiablement la survie de nos entreprises. Il est facilement compréhensible que de telles entreprises ne peuvent survivre toute l'année, avec seulement 2 ou 3 mois d'exploitation. Nos campings ne peuvent fonctionner avec suffisamment de clients, que durant les périodes de l'année où il y a des vacances, et où le climat le permet.

L'Hôtellerie de plein air est déjà une activité extrêmement réglementée (commission d'hygiène et sécurité).

L'Hôtellerie de plein air a l'habitude de mettre en place des process de sécurisation des sites : hygiène, incendie...

L'Hôtellerie de plein air a déjà travaillé sur des fiches de process de respect des barrières sanitaires parfaitement adaptées, réalisables et conformes aux exigences de santé publique.

Une spécificité propre à l'activité puisqu'il s'agit d'une activité de plein air donc avec de l'espace. Les familles qui fréquentent l'hôtellerie de plein air vivent le plus souvent en pleine nature avec des distances bien plus importantes que ce qui peut exister dans des hôtels. Pour ces établissements, on ne parle pas en centaines de mètres carrés mais en nombre d'hectares, démontrant ainsi la spécificité donc la sécurité propre à ces établissements.

De plus, contrairement aux hôtels qui ont un système de traitement d'air centralisé, l'hôtellerie de plein air apporte à chaque famille une indépendance totale puisque chaque unité (caravane, camping-car, mobile home) est indépendante.

L'Hôtellerie de plein air est une activité aérée, au soleil du fait de la saisonnalité : tout ce que n'aime pas le virus !

Nous demandons un calendrier précis : l'ouverture de tous les campings de France au 1er juin 2020.

Monsieur le Président de la République, il y a urgence !

Nouvelle Présidente de l'agence Estérel Côte d'Azur, Aurore Laroche, nommée le mardi 24 avril 2018, suite au départ en retraite de son prédécesseur Hubert Courrier. Directrice d'Esterel Caravaning à Agay depuis 23 ans, Aurore Laroche est fortement implantée dans son territoire et la vie locale avec un mandat de conseillère municipale de Saint-Raphaël, chargée de la communication.

➔ <http://www.change.org/vacancesencamping>

*Le camping en France en 2020
Les dernières infos*

Controverse. « Quand une initiative personnelle est préjudiciable à toute une profession »

La Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air de la région Sud et son syndicat varois donnent leur point de vue.

Vincent Gailledrat, président de la Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air de la région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Michel Nore, président du Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air du Var, s'indignent de lire les propos tendancieux et erronés de la part d'une gestionnaire de camping varois. En cette période troublée il est important de rester solidaires et attentifs aux actions qui sont menées par la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), présidée par Nicolas Dayot. « Depuis le 17 mars 2020, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air travaille régulièrement avec les différents ministères pour trouver des solutions pérennes et respectueuses des strictes consignes sanitaires. Nos propositions au Gouvernement prennent en compte la globalité de notre offre au niveau national : la mer, la montagne, la campagne, l'arrière-pays... Aujourd'hui, tout le tourisme est en souffrance, c'est l'un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire mondiale. Dans cette période troublée, qui a pris tout le monde de court, il est important de parler d'une seule et même voix et surtout d'être rigoureux dans ses communications », souligne Vincent Gailledrat, le président régional de l'hôtellerie de plein air. Les six présidents départementaux sont régulièrement en contact avec leurs adhérents. Ce lien est primordial pour les tenir informés mais aussi pour les soutenir moralement. Dans le Var, Michel Nore, le président départemental, anime un réseau de près de 200 adhérents. « Je tiens informés mes adhérents des actions nationales que nous menons pour nos campings. Celles-ci sont détaillées par notre porte-parole Nicolas Dayot, le président de la FNHPA. Toutes les initiatives personnelles sont préjudiciables aux mesures sur lesquelles travaillent notre Fédération. Les revendications d'un camping d'Agay Saint-Raphaël, reprises sur Internet, les médias et les réseaux sociaux, ne reflètent hélas pas la réalité de notre profession. Je ne peux tolérer de la part d'une gestionnaire de camping de colporter des propos approximatifs voire erronés, de dénigrer d'autres professionnels du tourisme pour se valoriser. La force de notre profession est sa Fédération. L'urgence aujourd'hui est de travailler ensemble et dans le même sens », rappelle Michel Nore.

La pandémie va profondément impacter la vie de chacun et de nouvelles habitudes vont voir le jour. L'hôtellerie de plein air va se réinventer et innover pour répondre aux enjeux de santé publique. La FNHPA y travaille avec les différents ministères. Des pistes seront trouvées et vont permettre aux Français de se ressourcer.

La Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air de la région Sud et le Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air du Var sont à l'écoute de leurs adhérents pour répondre à leurs inquiétudes qu'elles soient règlementaires, juridiques, sociales ou techniques. Vincent Gailledrat, Michel Nore pour le Var et les cinq autres présidents départementaux, sont les représentants officiels de la FNHPA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au-delà de l'ouverture des structures et services associés pour l'été 2020, ils accompagnent leurs adhérents sur la gestion des réservations, les reports et bons à valoir. Ils sont attentifs aux modes de prélèvement de la taxe de séjour qui vont être mis en place en 2020, notamment sur les territoires où elle est forfaitaire. La FNHPA espère pouvoir annoncer des dates d'ouverture pour les hébergements (locatifs et emplacements) et les services associés d'ici au 11 mai 2020. Les concertations sont en cours avec le Gouvernement.

A propos de l'hôtellerie de plein air en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'hôtellerie de plein air est le premier hébergeur de la région Sud, avec 285 000 lits, soit 40 % des lits marchands. Cela représente 15,7 millions de nuitées, d'avril à septembre. Avec 8,2 millions de nuitées le Var est le premier département de la région Sud et le 2e en termes d'investissement.

Deux tiers de cette offre est en 3 étoiles et plus. Les campings 3 et 4 étoiles représentent 59 % des nuitées au niveau régional et 75 % des nuitées au niveau varois.

C'est le 4ème parc en France après Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Et le 3ème en termes de fréquentation.

Les visiteurs étrangers viennent pour l'essentiel des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique, du Royaume-Uni, de Suisse et d'Italie. En 20 ans, les campings ont su se recréer une clientèle, avec une offre diversifiée, notamment en locatif haut de gamme. (Source Comité régional du tourisme région Sud)

D'après communiqué de presse de la FRHPA Région Sud

La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air est pleinement mobilisée afin d'accompagner au mieux ses adhérents, leurs salariés et leurs clients et les aider à faire face à l'épidémie de COVID-19 ; la situation évolue chaque jour mais vous retrouvez ci-dessous les principales étapes de cette crise lors des dernières semaines :

Lundi 27 avril

La **FNHPA** est auditionnée par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, laquelle a créé un groupe de travail consacré aux conséquences de la crise sanitaire sur le secteur du Tourisme. Nicolas Dayot partagera les nombreuses préoccupations des professionnels de l'hôtellerie de plein air mais également leurs travaux en vue de tenter de préserver une partie de la saison estivale 2020 et de sauvegarder le secteur sur le long terme avec les députés qui pilotent ce groupe de travail, Frédérique Lardet (députée LaREM de Haute-Savoie) et Vincent Rolland (député LR de Savoie), mais aussi ceux qui y ont été associés, Marguerite Deprez-Audebert (députée MODEM du Pas-de-Calais), Christine Hennion (députée LaREM des Hauts-de-Seine), Didier Martin (député LaREM de Côte-d'Or) et Eric Pauget (député LR des Alpes-Maritimes).

Vendredi 24 avril

Nicolas Dayot, aux côtés des deux représentants des fédérations d'hôteliers, d'autres représentants des acteurs du tourisme et de cinq chefs étoilés, participe à un échange avec le Président de la République, Emmanuel Macron, accompagné de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, de Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics et de Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'Etat. A l'ordre du jour de cet échange au plus haut niveau, le plan d'action pour les entreprises du secteur du tourisme, de hébergement et de la restauration commerciale.

Merci à Olivier, ex/futur membre ACCAW, pour son courrier,

"Désolé de vous écrire aussi tardivement, mais en effet, suite à un mauvais état de santé . . . ma femme et moi allons arrêter les vacances en camping, ma femme ayant peur de rouler en tractant la caravane . . . Si par la suite mon état de santé s'améliorait et me permettait de reprendre le chemin du camping, je ne manquerais pas de revenir vers vous. Continuez votre journal ainsi que vos activités, même si nous n'y avons jamais participé (pas encore retraités), mais tout est parfait. Bravo à vous et votre comité et merci. Portez vous bien."

Des changements majeurs dans les classements des campings

Le Guide de contrôle du classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs est paru. Depuis le 1er juillet dernier les audits de classement ou de reclassement des campings selon le tableau de classement homologué par l'arrêté du 10 avril 2019, ont donc pu démarrer

Cependant, nombre de campings qui arrivaient à échéance pour leur reclassement ont sans doute suivi les conseils prodigués par leurs représentants syndicaux, en anticipant leur reclassement -avant le 1er juillet- pour tomber sous le coup de l'ancienne procédure. De fait, ils ne sont pas si nombreux ceux qui se sont reclassés entre début juillet et la fermeture de fin de saison, selon les nouvelles normes. C'est donc véritablement à partir de ce printemps et la réouverture des établissements que cette norme entrera véritablement en vigueur. Avec Michel Chazottes, directeur du cabinet d'audits Etoiles de France, nous revenons sur les principaux changements à prendre en compte avant de se reclasser.

La structure des campings préservée

Dans un court message annonçant la parution du guide, la FNHPA par la voix de son président Nicolas Dayot a salué « le travail constructif et efficace menée par la FNHPA, en collaboration avec Atout France et la Direction Générale des Entreprises, mais aussi la FFCC, à l'occasion de la révision du classement», ne manquant pas de souligner « l'esprit de simplification et le souhait de ne pas fragiliser le parc existant de campings qui ont été bien pris en compte durant cette révision.»

Rappelons que la réforme du classement s'inscrivait dans une démarche visant à poursuivre la montée en gamme du parc existant de campings, tout en se voulant plus facilement compréhensible par le consommateur. Si la FNHPA adhère à la démarche qui introduisait notamment plus de critères sur les 3, 4 et 5 étoiles, elle souhaitait que la réforme puisse s'opérer sans générer de modifications structurelles aux établissements. De fait les professionnels de l'HPA peuvent se satisfaire qu'il n'ait pas été introduit de modifications induisant de toucher aux bâtiments (sanitaires ou d'équipements), pas plus qu'à la taille des emplacements. Et ce, même si le nouveau classement introduit la notion nouvelle de «superficie moyenne minimale des emplacements» fixée respectivement à 80/80/89/100 et 114 m², pour les campings de 1 à 5 étoiles.

Va-t-on retrouver notre mode de vacances favori cette année ??

Et dans quelles conditions ?

Plus de précisions peut-être fin mai.



Message de la F.I.C.C.
Fédération
Internationale de
Camping et Caravaning



Nous étions heureux et nous ne le savions même pas... mais à présent nous le savons !
 De la pire des manières, nous apprenons...

je pense que désormais, nous accorderons beaucoup plus de prix à ce qui compte vraiment ! Parce que, soudainement, un ennemi invisible a changé toute notre réalité et a transformé toutes nos manières de penser et d'agir !

Nous avons vu que

- le bien le plus précieux est la santé ;
- pour survivre, nous avons seulement besoin de certains biens et services fondamentaux. Par conséquent, nous possédons bien plus que ce dont nous avons besoin et nous n'accordons pas aux choses leur juste valeur ;
- la liberté a des limites quand elle met en danger le bien-être d'autrui ;
- nous ne pouvons pas ne penser qu'à nous : nous devons penser au bien commun ;
- la distance est devenue un acte de responsabilité et d'amour ;
- il existe des êtres humains incroyables qui mettent leur vie en jeu pour sauver la vie des autres ;
- nous devons être conscients et prudents, dans tout ce que nous faisons, pour contribuer à réduire la diffusion du virus ;
- nous devons faire preuve de solidarité avec les plus fragiles en les protégeant autant que possible ;
- nous devons avoir la force de rester chez nous et de nous conformer à toutes les recommandations : c'est notre plus grande contribution ;
- nous devons espérer que tout finira bien et qu'au bout du compte, nous serons tous devenus meilleurs !

Rien ne sera plus jamais comme avant... mais ensemble, faisons que l'avenir soit un peu meilleur !

Espoir et santé à tous !

Camping ouvert à l'année

CAMPING LES RIVES DU LAC. Situé dans le Parc Naturel de La Forêt d'Orient, le camping vous apporte simplicité et calme. Votre emplacement pour une nuit ou toute l'année. WIFI gratuite. A 340 km de Ath

Vos LOISIRS : LAC à 100m Baignade, Pêche, Promenade en Bateau, Pédalos, Canoë, Voile, Kayak. FORÊT : Oiseaux et GRUES, Espace Faune avec Cerfs, Sangliers, Chevreuils, Tarpan, Auroch, Bisons etc. La cueillette des Champignons.

VELOVOIE : Tour des 3 Lacs, Parcours en Forêt, Visite de TROYES.

Rue du Fort st Georges D43 - 10220 Géraudot (plage) Tél. : 03 25 41 2436 - 064831 1235

E-mail: camping.lepineauxmoines@orange.fr

www.campinglesrivesdulac.com.

**ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE COUVRANT LA
CAMPING CARD INTERNATIONAL (CCI) DE LA F.I.C.C.
aisbl 2020**

Le présent contrat d'assurance couvre jusqu'à concurrence des montants spécifiés ci-après, pour lesquels la responsabilité de l'Assuré est engagée légalement en raison de créances nées à la suite de tout dommage corporel ou toute maladie (à issue mortelle ou non) survenant pendant la période couverte par l'assurance à des personnes et/ou de tout dommage matériel causé par un accident survenu pendant que l'Assuré est absent de son domicile habituel pour faire du camping ou pour séjourner en caravane/autocaravane ou dans une location ou à l'hôtel pendant la période qui s'écoule entre le moment où l'Assuré quitte son domicile pour aller faire du camping ou pour séjourner en caravane/autocaravane ou dans une location ou à l'hôtel, et celui de son retour audit domicile.

Par "Assuré", s'entend ci-après: tout membre de la section de camping des Clubs ou Associations de la **Fédération Internationale de Camping, Caravanning et Autocaravaning (AISBL)**, ainsi que son époux/épouse, détenant une carte Camping Card International (CCI) valable, mais également toute personne voyageant avec lui/elle dans le même véhicule privé et faisant du camping/caravanning/autocaravaning avec lui. Le nombre de personnes assurées sous la couverture d'une seule Carte CCI ne doit pas excéder 11 (onze).

Il est pris acte et convenu que, considérant que la couverture est octroyée pour 11 (onze) personnes voyageant dans le même véhicule privé, ainsi que pour les groupes de cyclistes ne dépassant pas 11 (onze) personnes voyageant ensemble et suivant exactement le même itinéraire : ces personnes sont couvertes de la même manière que si ces personnes voyageaient dans le même véhicule privé.

Par ailleurs, lorsqu'un membre est contraint d'interrompre ses vacances temporairement pour retourner à son domicile, il peut confier la Carte (CCI) aux soins de ses accompagnants qui restent sur place. Dans ce cas, la couverture est la même que si le titulaire de la Carte était toujours présent.

Il est entendu et convenu que tous les autres membres des sections de camping relevant des associations affiliées à la FICC (AISBL) sont considérés comme des tiers aux fins du règlement des indemnités définies ci-dessous.

Période de validité de l'assurance

La présente assurance couvre toutes les demandes de dédommagement de sinistres survenant en rapport avec la CCI du membre de Club concerné, depuis sa date d'émission jusqu'à sa date d'expiration. Tout sinistre sera réglé conformément aux clauses du contrat en vigueur pendant l'année au cours de laquelle la Camping Card International a été émise.

Limites territoriales

Monde entier.

Juridiction compétente

L'assurance exclut toute application de la législation et les frais encourus dans le cadre d'une demande d'indemnisation aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada ou sur tout territoire où la législation des Etats-Unis d'Amérique et du Canada pourrait s'appliquer.

CONDITIONS GENERALES: Indemnités

Le montant maximum d'indemnité s'élève à:

EUR 1.800.000 pour les dommages corporels ou maladie, ainsi que les dommages matériels, en ce qui concerne chaque accident ou série d'accidents provenant d'un seul et même sinistre ;

Illimité dans l'ensemble, en ce qui concerne tous les accidents survenus pendant une période d'assurance;

2

EUR 66.000 pour les dommages corporels uniquement, en ce qui concerne tout accident ou série d'accidents découlant d'un seul et même sinistre en liaison avec la pratique de la planche à voile sur l'eau ou sur terre, ou avec l'utilisation d'une petite embarcation sans moteur ne dépassant pas 5 mètres de longueur, et causé par l'Assuré.

Exclusions

La présente police de responsabilité civile **ne couvre pas** :

- 1) Les dommages corporels, ou maladie, ou dommages matériels
 - directement ou indirectement causés par tout véhicule à propulsion mécanique, sauf les motor-homes et caravanes motorisées ou à propulsion autonome, pour autant que lesdits véhicules soient utilisés d'une manière ne nécessitant pas de couverture dans le cadre de la législation routière en vigueur ou toute autre couverture statutaire
 - directement ou indirectement causés par tout avion, bateau, navire, excepté par une planche à voile ou toute autre véhicule sans moteur ne dépassant pas 5 mètres de longueur, ou découlant de tout travail effectué à bord ou pour le compte de l'Assuré, du Club ou de l'Association ;
 - résultant d'une intoxication alimentaire ou de la présence, dans les boissons ou les aliments, de matières étrangères ou toxiques ;
 - résultant de la pollution de l'air, de l'eau ou du sol, à moins qu'il puisse être prouvé que celle-ci est la conséquence immédiate d'un événement imprévu particulier et identifiable survenu pendant la période de l'assurance ;
 - clause d'exclusion en cas de guerre et d'attaque terroriste :

Nonobstant toute disposition contraire dans la présente assurance ou de tout avenant y afférant, il est convenu que cette assurance exclut pertes, dommages, coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement par, ou résultant de ou en relation avec l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes, même si une autre cause contribue concurremment ou dans toute autre séquence au sinistre.

guerre, invasion, actes d'ennemis étrangers, hostilités ou agression (que la guerre soit déclarée ou non), guerre civile, rébellion, révolution, insurrection, agitation civile, violences urbaines qui pourrait être assimilée à ou considérée comme équivalent à un soulèvement, un coup d'état militaire ou une usurpation de pouvoir ; ou tout acte de terrorisme Aux fins du présent avenant, un acte de terrorisme est une action, comprenant, mais n'étant pas non plus limitée à, l'utilisation de la force ou de la violence et / ou la menace de celle-ci , de toute personne ou groupe(s) de personnes, agissant seul ou au nom de ou en relation avec toute organisation(s) ou

gouvernement(s), commis à des fins politiques, religieuses, idéologiques ou similaires, y compris l'intention d'influencer un gouvernement et / ou de faire vivre le public, ou une partie quelconque de la population, dans la peur.

Cet avenant exclut également les pertes, dommages, coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement par, résultant de ou relatifs à toute action prise pour le contrôle, la prévention, la répression, ou liée de quelque manière que ce soit à (1) ou (2) ci-dessus.

Si les Assureurs allèguent qu'en raison de cette exclusion, les pertes, dommages, coûts ou dépenses ne sont pas couvertes par cette assurance, la charge de prouver le contraire incombera à l'Assuré.

Dans le cas où une partie du présent avenant est jugée invalide ou inapplicable, le reste restera en vigueur et de plein effet

- f) directement ou indirectement occasionnés par, ou à cause de ou en conséquence de l'organisation de toute manifestation constituant un spectacle de grande envergure et payant (mais cela n'exclut pas les petites manifestations organisées par les campeurs aux seules fins de divertissement ni les rallyes de camping ou de caravaning) ;
- g) directement ou indirectement causés pendant la pratique du ski.
- 2)** Les dommages corporels, maladies ou dégâts matériels subis au cours de son activité professionnelle et résultant de celle-ci, par toute personne employée au service du Titulaire de la Camping Card International, en vertu d'un contrat de travail ou d'apprentissage conclu avec ce dernier.
- 3)** Les dommages matériels causés à des biens dont l'Assuré serait propriétaire ou occupant, ou dont il aurait la garde ou le contrôle.
- 4)** Les dommages matériels causés par tout acte de malveillance intentionnelle commis par l'Assuré, par exemple :
 - a) dégâts causés à la terre ou aux récoltes par le passage répété de campeurs ou l'installation de tentes ;
 - b) abandon sur le terrain de débris ou ordures ménagères ;
 - c) dégâts causés à des canalisations d'eau, de gaz, ou à des câbles électriques souterrains.
- 5)** La présente police est soumise à la Clause d'exclusion afférente à la contamination radioactive et aux dispositifs nucléaires explosibles, selon les conditions suivantes :

Ne sont pas couverts par la présente Police :

 - a) la perte, la destruction ou l'endommagement de tous biens de quelque nature qu'ils soient, ou toute perte pécuniaire, ou frais en résultant, ou toute perte afférente ;
 - b) toute responsabilité civile de quelque nature qu'elle soit, causée directement ou indirectement par, provenant de, ou à laquelle auraient contribué :
 - i) des radiations ionisantes ou une contamination par suite de radioactivité provenant d'un combustible nucléaire ou de déchets nucléaires quelconques résultant de la combustion de combustible nucléaire ;
 - ii) des propriétés radioactives, toxiques, explosibles ou dangereuses de tout dispositif nucléaire explosible ou de tout composant nucléaire y appartenant.

6) Clause d'Exclusion afférente à l'amiante 2003

Il est convenu que la présente Police exclut toute responsabilité en cas de réclamation survenue en relation avec :

- 1) le traitement, l'élimination, l'extraction, la démolition, l'entreposage, le transport et la destruction d'amiante et/ou de toute autre substance ou composé renfermant de l'amiante
- 2) l'inspection menée aux termes de la Réglementation 2002 relative au contrôle de l'amiante sur le lieu de travail

Il est en outre convenu que la présente Police exclut :

- a) toute responsabilité causée directement ou indirectement par, ou présumée comme causée par, ou induite en tout ou partie par, ou survenue en relation à l'inhalation et/ou à l'ingestion de, ou à l'existence de, ou à l'exposition à l'amiante et/ou à toute autre substance ou composé renfermant de l'amiante
- b) toute responsabilité résultant du désamiantage d'immeubles et/ou de structures et/ou de l'élimination de toute autre substance ou composé renfermant de l'amiante, en conséquence d'une situation comportant ou présumée comme comportant des risques pour la santé
- c) toute obligation de défendre une demande d'indemnisation ou action en justice à l'encontre de l'Assuré, fondée sur une responsabilité découlant des alinéas a) ou b) ci-dessus, ainsi que toute responsabilité des Assureurs pour les frais de défense en découlant
- d) La présente Police prévoit une franchise de €70 pour tout dommage causé par l'Assuré séjournant en location ou à l'hôtel

Frais et dépenses

Les Assureurs conviennent de payer les frais et dépenses encourus, avec leur consentement écrit, pour la défense relative à toute réclamation faite dans les circonstances décrites ci-dessus, sous réserve toutefois que s'il se révèle nécessaire, pour régler un sinistre, de verser un montant excédant celui de l'indemnité prévue aux termes du présent contrat, les Assureurs ne sont tenus qu'à un règlement établi dans la même proportion que celle existant entre le montant de l'indemnité prévue aux termes du présent contrat pour un tel sinistre et celui effectivement versé pour régler ledit sinistre.

Demandes d'indemnité

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une demande d'indemnité aux termes de la présente police, le membre assuré doit en informer immédiatement l'association assurée (la F.I.C.C.), par écrit et avec tous les renseignements utiles. Il l'informerait également de la réception de tout avis de demande de dommages-intérêts ou de poursuites intentées contre lui-même.

En cas de sinistre, aucune reconnaissance de responsabilité, ni aucune offre ou promesse de paiement ne sera faite par l'Assuré sans le consentement écrit de l'Association ou celui des Assureurs. Ces derniers sont en droit d'assumer leur défense et d'intenter, au nom du sociétaire assuré et dans leur propre intérêt, toute action en vue d'une demande d'indemnité ou de dédommagement ou autre contre un tiers quel qu'il soit. Ils auront

également toute liberté pour conduire toutes négociations ou poursuites en vue du règlement de tous sinistres. Le sociétaire assuré est tenu de fournir aux Assureurs tous les renseignements et toute l'aide que ceux-ci pourraient raisonnablement lui demander.

Demandes d'indemnité frauduleuses

Si un Assuré présente une demande d'indemnité sachant que celle-ci est fausse ou frauduleuse, soit quant au montant réclamé, soit d'une autre manière, la couverture contractuelle octroyée à l'ayant droit sera supprimée.

Les Assureurs se réservent le droit de demander la facture du camping, de l'hôtel ou de la location pour la durée du séjour.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : Le présent document est une traduction libre du document original joint, effectuée par la F.I.C.C. La traduction est uniquement fournie à titre d'information. Elle est sans valeur légale et ne doit pas servir de référence. La responsabilité de la F.I.C.C. ou de Miller n'est pas engagée en ce qui concerne le caractère exact, complet et mis à jour de la présente version. Il est recommandé à l'utilisateur de lire la version originale du document et de tirer ses propres conclusions concernant toute question susceptible d'interprétation. La responsabilité de la F.I.C.C. ou de Miller n'est pas engagée en ce qui concerne les dommages directs, indirects, aléatoires, spéciaux et consécutifs, susceptibles d'être causés suite à la confiance accordée par l'utilisateur à la traduction proposée.

Camping ouvert à l'année

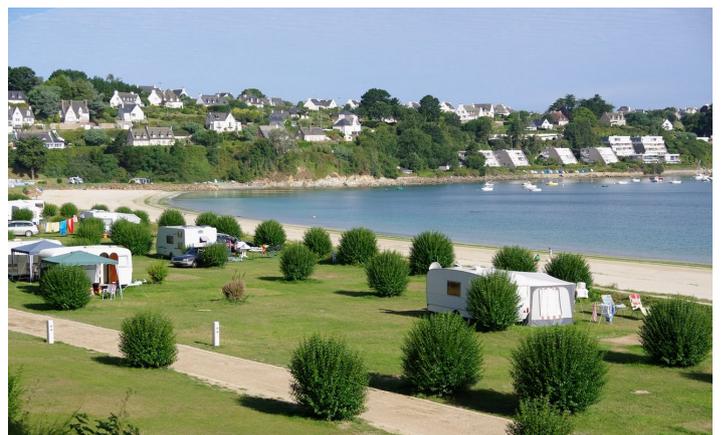
CAMPING DU FOND DE LA BAIE. Venez profiter à l'année du cadre exceptionnel de la Baie de Locquirec en Bretagne dans le Finistère Nord. Les pieds dans l'eau, le long d'une plage de sable fin, le camping ouvert à l'année propose 227 emplacements spacieux et ensoleillés pour tente, caravane et camping-car, ainsi que 13 chalets, 4 roulotte tout confort, et 2 cabanes. A 730 km de Ath

Sur place, vous trouverez tous les services pour un séjour agréable et convivial (sanitaire chauffé, jeux pour les enfants, équipements sportifs, service boulangerie et épicerie de proximité, location de vélo, kayak, paddle..)

Des offres spéciales de réduction sont proposées pour les séjours hors juillet/aout pour profiter au maximum de ce cadre enchanteur et des visites alentours (randonnée GR34, découverte de la Baie de Morlaix et de la Côte de granite rose, visite de Morlaix, ..)

Route de Plestin - 29241 LOCQUIREC Tél. : 02 98674085

E-mail: campingdufonddelabaie@gmail.com www.campinglocquirec.com



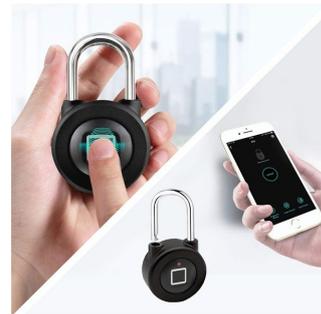
QUELQUES INFOS

PREPAREZ-VOUS A RALENTIR

Afin de réduire les émissions de CO₂, la limitation de vitesse sur les autoroutes néerlandaises passe à 100 Km/h. Cette modification prendra effet le 12 mars 2020 et sera applicable de 6h à 19h

Nouveau

Cadenas à empreintes digitales, cadenas sans clé étanche à verrouillage biométrique intelligent avec contrôle Bluetooth pour porte de maison, clôture, sac à dos, valise, bureau, vélo, etc. Prix: 11 €



Question récurrente !

Et pourtant, aucun texte du Code de la Route n'oblige au démontage de la boule d'attelage, qui n'est pas considérée comme un objet contondant ou dispositif dangereux comme l'indique l'article R 317-23 du Code [...]



Toutefois, le savoir-vivre (envers les piétons qui peuvent la heurter, et les automobilistes, car la boule ne sert pas de heurtoir quand on se gare...) invite plutôt au démontage de la boule quand elle ne sert pas à tracter. Ou au moins à placer un capuchon de protection plastique anti-salissure. **Seul cas où la boule doit être démontée : quand elle cache une partie de la plaque d'immatriculation.**

Art de la table Cuisine pliable de plein air

Dimensions 188 x 50 x 81 cm, poids 16 kg environ. Avec pieds réglables, étagères, pare-vent, couvercle pliable. Chez Isabella, 179 euros



Shopping anti-canicule :

Il y a des solutions simples, mais qui n'ont pas l'efficacité d'un climatiseur : rafraîchisseur, ventilateur, ventilation permanente (qui suppose de laisser le véhicule tout ouvert aux heures les plus fraîches), pare-soleil...

Les réfrigérateurs prennent eux aussi de plus en plus d'importance pour la conservation des aliments et le stockage de boissons froides. Si vous possédez un réfrigérateur à absorption, évitez autant que possible de placer la face qui comporte ses grilles vers le soleil, afin d'assurer un minimum de rafraîchissement du système.

Les étés très chauds deviennent de plus en plus fréquents. De quoi gâcher les vacances, surtout quand les températures vous empêchent d'être actifs, et que la piscine du camping, ou la plage, ne suffit plus à vous rafraîchir.

Ventilateurs pour réfrigérateur

Les versions 9 & 12 cm Autoclip de la marque Titan se fixent directement sur la grille des réfrigérateurs à absorption. Coupure en dessous de 20°C. Débit 3,5 m³/min. Bruit 32,9 dBA. Prix : dès 64,90 € chez Campédia (prix indicatif).



Ventilateur de toit



De la marque Fiamma, le Turbo Kit s'adapte sur les grands lanterneaux. Hélice de 24 cm et de 2 fixations télescopiques de 36 à 48 cm. Alimentation 12 V. Fonctionne en ventilateur et extracteur. Puissance 3 W, volume d'air maxi 5,4 m³/mn. Dimensions d'encastrement 36 à 48 x 31 cm.

Prix : 80 € chez Pro Accessoires et les Techniciens de l'Accessoire (prix indicatif)

Arts de la table au camping : Cloche de conservation



En matériau isolant et pliant, sert de couvre plat pour du chaud ou du froid, et protège contre les insectes. Deux tailles de 22 ou 37 cm. Chez Pro et Techniciens de l'Accessoires, à partir de **17,90 euros**

Une rupture d'attelage caravane, arrivée "heureusement" à l'arrêt !

L'un des lecteur du Monde du Plein Air a subi le décrochement de sa ferrure RDSO. Le Monde du Plein Air a contacté la société GDW, dont le produit est mis ici en cause, et celle-ci a répondu de façon détaillée. *Article paru dans notre N° 154 du Monde du Plein Air de janvier 2020.*



Il y a encore une dizaine d'années, certaines notices d'attelages de type RDSO (rotule démontable sans outil) stipulaient encore l'interdiction des antilacets à friction (type AKS d'AL-KO ou WS 3000 de Winterhoff). Raison invoquée, cela pouvait nuire au bon enclenchement, ou à la tenue du mécanisme d'emboîtement dans le temps. L'interdiction ne semble plus exister aujourd'hui ; du reste, elle ne figure pas dans le descriptif de l'attelage incriminé, un T60 de la marque belge GDW, choisi par l'un de nos lecteurs, M. Hervé Dupond, pour équiper sa Skoda Karoq. Les faits, racontés par l'auteur : *« En août dernier, après avoir parcouru 75 km, je me suis arrêté sur une aire de stationnement, et quand j'ai redémarré le col de cygne s'est déboîté de son logement... j'ai raccroché la ferrure mais il ne s'est rien passé, la caravane a dû être remorquée par un dépanneur, de toute façon je ne voulais pas rentrer avec un attelage douteux et une prise arrachée. J'ai contacté la société qui m'avait posé l'attelage, et qui a eu un doute sur mes propos, avant de me proposer de changer l'ensemble. Le lendemain, après réflexion, je leur ai demandé de me l'échanger pour un modèle fixe. Le commercial de cette société, m'a contacté rapidement et m'a posé beaucoup de questions. Il vient de m'informer que le constructeur avait eu d'autres cas similaires : toujours avec des caravanes équipées d'antilacets, à faible vitesse, ou en redémarrant. Précision : ma caravane est récente, une La Mancelle 490 de 2018 (1400 kg) équipée d'un antilacet AL-KO 3004».*

La réponse de GDW

Le Monde du Plein Air a interrogé à ce sujet la société GDW, qui leur a répondu avec précision : « *Nous avons effectivement été confrontés à un nombre très restreint de cas similaires à celui de votre lecteur. Dès que le premier incident a été signalé, nous avons recherché toutes les causes possibles en refaisant tous les tests nécessaires à l'homologation de nos attelages. Ceux-ci ne nous ont pas permis de déceler le moindre problème. Nous avons également fait appel à des sociétés extérieures qui n'ont, elles non plus, pas trouvé d'explication mécanique, mis à part une possible « vibration » qui pourrait être due à différents facteurs, dont le système d'accroche... Les quelques cas signalés depuis le début de l'année concernent tous des attelages qui tractent des caravanes et dont la rotule s'est détachée à faible vitesse généralement en effectuant des manœuvres. Aucun cas d'attelage tractant des remorques ou utilisant des porte-vélos n'a été signalé. Depuis plus de 65 ans, la sécurité de nos clients est notre priorité. Et même si il apparaît que la qualité de notre système ne soit pas mis en cause, nous ne désirons aucunement que ce genre d'incident ne puisse se produire. Nous avons donc décidé d'ajouter une sécurité supplémentaire à notre système escamotable T60. Aucun autre cas n'a été signalé depuis, mais, comme nous respectons également le principe de précaution le plus strict, nous avons décidé, de rappeler les attelages avec système T60 susceptibles d'être concernés. **Cette action de rappel sera lancée auprès de nos clients** (nous ne vendons pas aux particuliers) durant le mois de novembre. Nous préparons un courrier que nous allons envoyer à tous les utilisateurs du système T60 qui leur permettra de vérifier, à l'aide de notre système de traçabilité et via un programme dédié sur notre site internet, si leur attelage peut être concerné. Si cela est le cas, la rotule de l'attelage sera échangée. Cette opération ne demande pas d'intervention extérieure.*

Notre conclusion: Cet incident donne l'occasion de rappeler aux caravaniers qu'il convient de respecter les préconisations d'entretien et d'utilisation des attelages, notamment celles liées au respect des valeurs statiques « S » d'appui sur la boule. Même si les ferrures sont surdimensionnées par rapport aux masses annoncées, mieux vaut rester au plus juste de ce qui est stipulé. Autrement dit, ce poids en flèche si important pour la tenue de route de nos caravanes ne doit pas pour autant écraser l'attelage. Cela vaut aussi pour les porte-vélos et la traction de remorques utilitaires.

Expressions

Arrondir les angles *Signification* : Atténuer les oppositions, les causes de dispute(s)

Origine : **Expression française** qui utilise les valeurs métaphoriques de rondeur en les opposant à celles de l'**angle**. En effet et par définition, un **angle** est aigü et peut donc être source de blessure et d'accrochage alors que le verbe **arrondir** rappelle la douceur. De ce fait cette expression tendrait à mettre en opposition deux forces à savoir le calme qui tendrait à apaiser la colère. Affaire extrêmement difficile car chercher à calmer les esprits peut donner un effet inverse.

Exemple d'utilisation : Le pauvre ami cherchant à **arrondir les angles** se retrouve cible de deux adversaires.... se voit doté d'un coup à l'oeil....

Casser du sucre sur le dos (de quelqu'un)

Dire du mal (de quelqu'un) en son absence.

Origine

Les absents ont toujours tort, c'est bien connu.

Et nombreux sont ceux dont les oreilles doivent siffler dès qu'ils ont le dos tourné.

Dans cette expression, on trouve deux parties intéressantes.

Evacuons d'abord le morceau (de sucre) le plus facile.

'*sur le dos*', c'est ce qui permet de faire porter le fardeau d'une responsabilité quelconque à quelqu'un. Et comme ce dernier n'est pas là pour se défendre, c'est d'autant plus facile.

L'explication de *casser du sucre* pose un problème légèrement plus épineux.

Autrefois, non seulement le sucre était un complément alimentaire de luxe (l'expression ne vient donc pas des quartiers pauvres), mais on n'avait pas de belles boîtes rectangulaires contenant des beaux petits morceaux parfaitement taillés et superbement alignés, attendant avec impatience de fondre de plaisir. On disposait plutôt d'un bloc (un pain) de sucre qu'il fallait casser en petits morceaux, au fur et à mesure des besoins.

Tiens ! C'est donc là qu'on casse du sucre ! Mais quel peut bien être le lien avec les méchancetés débitées en l'absence du principal intéressé ?

Il ne semble pas facile à faire.

Duneton indique que, dans le "Dictionnaire de Trévoux", au XVIIIe siècle, l'expression "se sucrer de quelqu'un" voulait dire "le prendre pour un imbécile".

Alors le glissement de cette piètre estimation vers "dire du mal de lui" peut se comprendre. De même, on peut imaginer qu'on ait évolué de "se sucrer" vers "casser du sucre", puisqu'il fallait le faire pour sucrer.

Mais malheureusement, rien n'explique pourquoi, dans l'ancienne locution citée par Duneton, il y a cette association entre le sucre et l'imbécillité^[1].

casser du sucre est apparue au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle à la fin duquel le

complément '*sur le dos*' a été ajouté.

A la même époque, pour les brigands, cela voulait aussi dire 'dénoncer', probablement par la similitude avec "casser le morceau" qui avait la même signification (alors que maintenant, pour dire la même chose, on "mange le morceau". Peut-être parce qu'on n'a plus besoin de le casser ?)

[1] En argot, on dit bien "se sucrer" pour "s'octroyer un bénéfice plus ou moins légitime", ce qui pourrait être facile en profitant de la naïveté de l'imbécile (et on aurait alors un lien, même ténu, entre ces deux termes), mais cette forme n'apparaît que bien plus tard, au début du XXe siècle.

La charte du randonneur

La charte du randonneur a pour but de sensibiliser tous les utilisateurs des sentiers de randonnée à la préservation de cet environnement et au respect de la biodiversité.

Quelques repères

Un mouchoir : pollution > 3 mois.

Un mégot : pollution > 1 à 5 ans.

Une peau de fruit : pollution > 3 mois à 2 ans.

Une canette ou une bouteille plastique : pollution > 100 à 500 ans.

Une pile représente une pollution très nocive pour la terre et l'eau.

Le déplacement des personnes équivaut à 30 % des émissions de CO₂. Le taux de remplissage moyen des automobiles est de 1,5 personne.

Respectons les espaces protégés

En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...) sont protégés par des dispositifs réglementaires.

Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs. Renseignez-vous avant de partir pour connaître les dispositifs réglementaires.

Restons sur les sentiers

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme.

Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

Nettoyons nos semelles

Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité

en apportant dans la terre collée à nos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels. Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l'étranger.

Refermons les clôtures et les barrières

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

Gardons les chiens en laisse

Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !

Pour le confort et la sécurité de tous, gardez vos animaux de compagnie en laisse.

Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.
Choisissez les produits que vous utilisez. Ramassez et remportez vos déchets avec vous.
Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

Partageons les espaces naturels

La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.
Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers.

Laissons pousser les fleurs

Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet.
N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel.

Soyons discrets

Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.
Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

Ne faisons pas de feu

Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature.
Respectez les consignes et en cas d'incendie, appelez le 18 ou le 112 .

Préservons nos sites

Soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation... Grâce au programme Suric@te, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr.
Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils généraux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports. Pour la ville d'Ath, vous pouvez signaler un dépôt d'immondice sauvage à :
proprete@ath.be

Privilégions le covoiturage et les transports en commun

Le transport est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre.
Préférez le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée.
Restez sur les voies ouvertes aux véhicules et garez-vous dans les espaces prévus à cet effet.

Mais pourquoi je marche ?

Eh bien, je crois que les raisons de marcher sont multiples et dépendent du moment, du jour et du besoin. Rassurez-vous, je ne vais pas essayer de faire de la psychologie de comptoir.
Si je cherche dans ma mémoire, je crois que je marche depuis toujours.
Quand j'étais adolescent(e), je marchais pour me rendre au lycée et maintenant je marche par besoin, par envie, par plaisir.
Chaque jour, je pousse la porte de chez moi et je marche environ une heure, parfois davantage quand l'envie est plus grande ou le choix de mon parcours plus long. Quelquefois, je pense rester à la maison, ne pas sortir marcher mais au fil de la journée, je me rends compte que cela n'est pas possible. J'ai besoin d'aller poser un pied devant l'autre, il faut que je sorte, que je marche.

Lorsque je marche, je ne dirais pas que tous les soucis s'évanouissent mais ils paraissent lointains. Je marche, c'est tout. Un pas après l'autre, la distance s'agrandit.

Si l'humeur est sereine voire joyeuse, mon regard se porte sur tout ce qui m'entoure avec bonheur. Une fleur ici, une herbe inconnue là, un oiseau ou une cigale à trouver dans les arbres, comme un sentiment d'accord parfait avec la nature.

Par contre, si l'humeur est terne voire sombre, mon regard est introspectif. Rien à admirer mais tout à démêler. Et défaire les nœuds intérieurs m'est beaucoup plus facile si je marche.

Donc, je marche.

...Si vous ne pouvez pas courir, alors marchez. Si vous ne pouvez pas marcher, alors rampez, mais quoique vous fassiez, vous devez continuer d'aller de l'avant...

La marche, un sentiment de liberté

N'avez-vous jamais ressenti cette impression de liberté en marchant ?

Moi, ce sentiment m'habite ou m'anime très souvent lorsque je marche.

Je me sens libre, seule au milieu d'une vie tapie qui parfois s'effraie et me surprend.

Parfois je regarde le ciel, parfois mon objectif, comme une butte à gravir et j'avance alors vers le but recherché.

Par contre, ce sentiment est beaucoup plus prégnant dans la nature qu'au milieu d'une cohue citadine. Cependant, la cité au petit matin, le week-end, quand la ville dort encore, procure également cette belle sensation de liberté je trouve.

Certains diront certainement que marcher est une fuite, peut-être mais une fuite vers l'avant au moins. Cette fuite permet de goûter la caresse ou la gifle du vent, de ressentir la chaleur voire la brûlure du soleil, d'être ouvert et attentif aux chants multiples des oiseaux et parfois au vacarme du cers (un vent violent du SO) ... Une fuite qui nous permet de rester en contact avec le monde mais surtout une fuite qui nous permet de découvrir le monde. La marche à pied est aussi vieille que l'Histoire de l'humanité. Elle fait partie de l'identité humaine : l'homme s'est redressé et s'est mis à marcher. (Antoine De Baecque)

Les multiples facettes de la marche ; j'ai été totalement conquis par trois classiques consacrés à la marche.

Le premier est Marcher, une philosophie qui nous donne, comme son nom l'indique, un point de vue plus philosophique, peut-être un peu long parfois.

Ensuite, le second L'art de marcher donne un regard original et bien documenté sur la marche.

Le troisième est mon préféré, c'est Marcher- Éloge des chemins et de la lenteur, à découvrir et lire avec bonheur.

Et, si vous n'avez que très peu de temps pour lire, alors je ne peux que vous conseiller l'excellent Henry David Thoreau et son tout petit « De la marche ».

Camping ouvert à l'année

Camping "Les Mielles" de Surtainville 151 emplacements. Plage avec baignade surveillée en juillet et août. Camping ouvert toute l'année. A 550 km de Ath. Animaux acceptés mais payants. Terrains herbeux et sablonneux. Jeux pour enfants, animations. Commerces à un km, à proximité d'une aire de loisirs (tennis, skatepark, terrain de pétanque, snack bar).

80, route des Laguettes - 50270 SURTAINVILLE Tél. : 02 33 04 31 04

E-mail: camping.lesmielles@orange.fr www.camping-municipal-normandie.com

LE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

C'est l'objet que tout le monde veut avoir à portée de main : un flacon de gel hydro-alcoolique. Mais la rupture de stock est proche, les pharmacies sont "dévalisées" chaque jour. On peut cependant en fabriquer soi-même facilement, à base d'ingrédients naturels que l'on trouve en pharmacie. La "recette" que l'on vous conseille est celle recommandée par l'OMS qui convient à tout le monde, même aux femmes enceintes puisque l'on n'y ajoute pas d'huiles essentielles.

Les ingrédients

Pour 100 ml de liquide antibactérien

Ethanol 96% (soit de l'alcool dénaturé) : 83.33 ml

Péroxyde d'hydrogène à 3% : 4.17 ml

Glycérol 98% : 1.45 ml

Eau distillée (eau bouillie refroidie) pour atteindre 100 ml

La fabrication

1. Verser la quantité d'alcool nécessaire à la préparation du produit dans le récipient gradué servant au mélange qui possédera un couvercle.
2. Ajouter le peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). "La seule chose un peu plus délicate est de diluer le peroxyde d'hydrogène souvent vendu à 30% pour le ramener à 3%. Pour cela, on dilue 10 ml de peroxyde d'hydrogène dans 90 ml d'eau distillée et, de cette solution, on prend la quantité nécessaire", nous indique-t-on à la pharmacie De Oost.
3. Ajouter le glycérol. Le glycérol étant une substance visqueuse adhérant aux parois, rincer le cylindre avec un peu d'eau distillée ou d'eau bouillie refroidie, et verser le contenu dans le récipient servant au mélange
4. Ajouter l'eau distillée ou l'eau bouillie refroidie jusqu'à atteindre 100 ml
5. Afin d'éviter toute évaporation, fermer rapidement le récipient à l'aide du bouchon à vis ou du couvercle prévus à cet effet.
6. Mélanger la préparation en agitant délicatement le récipient ou à l'aide d'une spatule.
7. Répartir immédiatement la préparation dans les flacons de distribution.
8. Placer les flacons remplis en quarantaine pendant 72 heures, délai permettant la destruction des spores bactériennes potentiellement présentes dans l'alcool ou dans les flacons (neufs ou réutilisés).

Fabriquer un gel

Pour cela, on utilisera de l'aloé vera, il vous faudra (pour environ 50ml) :

15 g de gel d'aloé vera

9 g d'alcool à pharmacie à 60° (ou plus)

0.6 g de glycérine végétale

1 g de lanoline

Verser les 15 grammes de gel d'aloé vera bio dans un récipient. Versez l'alcool dans un autre récipient.

Mélanger le contenu des deux récipients dans un seul autre, en intégrant à chaque fois environ un quart de chaque récipient, et intégrer énergiquement avec un petit fouet, jusqu'à une homogénéisation complète.

Ajouter la lanoline et la glycérine végétale pour la douceur, l'une après l'autre, et mélanger pour rendre le tout homogène.

Verser dans de petits contenants propres.

Boostez votre immunité

Les recherches sur un vaccin contre le coronavirus avancent sûrement... mais lentement. En attendant, on améliore nos résistances.

Une bonne hygiène de base

« Lavez-vous les mains », c'est l'un des principaux messages relayés par les autorités! Et l'un des plus simples à respecter. En effet, tous les virus entraînant des affections respiratoires passent d'une personne à l'autre via de minuscules gouttelettes émises en parlant, en éternuant ou en respirant. Le simple lavage des mains, réalisé avec un savon liquide et de l'eau chaude, doit durer au moins trente secondes (ongles compris!). Même constat pour les mouchoirs en papier, indispensables quand vous vous mouchez mais également pour vous couvrir la bouche et le nez lorsque vous éternuez. Débarrassez-vous-en en les jetant à la poubelle plutôt que de les chipoter sans cesse au fond d'une poche!

La C et la D au top

La vitamine C prévient les infections à la dose de 500 mg par jour. A prévoir surtout si vous fumez et grillez plus de dix cigarettes par jour: vos besoins en C augmentent alors de 30%! Adeptes des agrumes? Pressez un demi-citron frais, mélangez-le avec 1 cm de gingembre râpé et sirotez-les immédiatement, sans les faire chauffer. Pour dénicher la D, qui améliore également vos défenses naturelles, ouvrez vos conserves: foie de morue, maquereaux, sardines...

Devenez une fée du logis

En période d'épidémie, nettoyez plus fréquemment (une à trois fois par jour) toutes les surfaces que l'on touche à longueur de temps: poignées de portes, interrupteurs, robinet... Dans la cuisine, récurvez les objets en contact avec la nourriture:

planche à découper, couteaux... Et faites cuire soigneusement les mets les plus fragiles (viande, œuf...). En cas de maladie, lavez les draps et le linge à plus de 60 °C.

Sortez vos boîtes

Évitez le supermarché... rempli de gens risquant de transmettre leurs germes. Si le frigo est vide, restent les conserves et surgelés! Sans scrupule: les tomates en boîte présentent plus de lycopène (un antioxydant) et de nutriments que les fraîches. Les premières sont cueillies en été après avoir mûri au soleil, alors que les autres sont récoltées avant maturité pour arriver sur nos étals.

Prenez l'air

Même enfermé chez vous, aérez toutes les pièces pendant une vingtaine de minutes par jour: c'est la meilleure manière de diminuer la concentration des germes à l'intérieur. La température de la chambre ne dépassera pas les 18 à 20 °C, car le chauffage dessèche et fragilise les muqueuses respiratoires.

Chouchoutez vos bons microbes

Si votre microbiote (les milliards de bactéries protectrices de votre intestin) est perturbé, il ne peut assurer les défenses immunitaires... Pour le chouchouter ou le restaurer, misez sur les légumes crus et cuits, le curcuma, le gingembre, les céréales complètes, le quinoa, les légumineuses, les yaourts, les aliments fermentés (choucroute, cornichon, pickles...). Zappez les plats issus de l'industrie agroalimentaire ainsi que le sucre blanc. ■

Folklore et Tradition

Rappel de l'objectif de notre Charte constitutive ACCAW: PROMOUVOIR LE TOURISME à ATH et en WALLONIE

Ath: Manifestations de Wallonie et de Belgique !

Le carillon de

Saint Julien

s'anime pour eux . . .



Wallonie



Le Bourgmestre, Bruno Lefebvre et les autorités communales s'associent aux professions qui chaque jour luttent pour préserver notre santé. « En discutant avec la conseillère Cécile Dascotte, une idée nous a traversé l'esprit...

Et si nous rendions hommage à toutes les personnes courageuses qui continuent à être en première ligne en pleine pandémie du COVID19 ?

Bien sûr je pense au personnel soignant, nos infirmier.es, nos médecins, nos aides soignant.es (dans les hôpitaux mais aussi à domicile et dans les maisons de repos), notre Police, nos pompiers mais je pense aussi aux pharmacien(nes), aux puéricultrices, aux enseignant.es, aux éducateurs spécialisés, à nos ouvriers communaux, nos éboueurs, nos facteurs, nos routiers, nos livreurs qui bravent le danger pour que notre ville reste propre malgré tout, nos gérants et caissier.es des commerces et de la grande distribution...

Camping ouvert à l'année

Camping Les Gayeulles. Pour nous, qui dit camping dit surtout toiles de tente, caravanes et camping-cars ! Au Camping des Gayeulles, plus des trois quarts des emplacements sont réservés aux amoureux du camping traditionnel. Nous vous accueillons sur 126 emplacements spacieux (80m² et +), partiellement ombragés et délimités par des haies de charmille. Emplacement caravane et camping-car . Nos 74 emplacements sont individuellement équipés d'un branchement d'eau, d'électricité 16 ampères, ainsi que d'une évacuation pour les eaux usées. Pour votre confort en toute saison, ceux-ci sont en partie stabilisés. Une borne de services est également à votre disposition dans le camping. Pour un séjour touristique, un déplacement professionnel ou pour rendre visite à vos proches, nos emplacements sont ouverts toute l'année ! A 600 km de Ath

Rue du Professeur Maurice Audin 35700 Rennes Tél 02 99 36 91 22
camping-rennes@citedia.com <https://www.camping-rennes.com>

Nouvelle médaille d'or pour "Le Chant d'Eole"



Gerald Watelet et Hubert Ewbank, propriétaire du domaine Chant d'Eole - © Myriam Marchand

Le Domaine du Chant d'Eole vient, en effet, de remporter le concours des meilleurs Chardonnay du Monde. La 27ème édition de ce concours international qui s'est déroulée en Bourgogne du 11 au 13 mars 2020 réunissait plus de 300 experts internationaux pour départager les Chardonnay de 37 pays participants.

Une reconnaissance internationale

Après avoir surpassé plus de 700 vins effervescents et 200 champagnes au Concours Mondial des Vins en mai 2019, le vignoble du Chant d'Eole confirme donc qu'il joue dans la cour des grands !

L'aventure du Domaine du Chant d'Eole commence dès 2011, par l'association de Filip Remue, vigneron en Champagne et de Louis Ewbank de Wespim, agriculteur hennuyer et propriétaire des terres.

Un champ d'éoliennes

Ensemble, ils commencent par planter 9 hectares de vignes à Quévy, au pied du parc éolien. C'est de là, que le domaine tirera son nom. La présence des éoliennes représenterait d'ailleurs un atout pour la production d'un raisin de qualité.

Celles-ci brassent en effet l'air vers le sol retardant ainsi les gelées. Orientée plein sud et majoritairement calcaire, la terre y présente aussi des qualités de drainage et d'irrigation idéales pour la vigne.

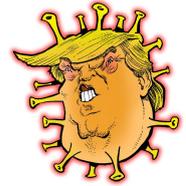
Près de dix ans plus tard, le domaine comporte 15 hectares, 130.000 pieds de vignes de cépages traditionnels (Chardonnay, Pinot noir et Pinot blanc) et produit plus de 100.000 bouteilles par an.

Infos <http://www.chantdeole.be/>



PAGES D'HUMOUR

Confinement, l'humour pour tenir bon !



L'Administration de la Maison Blanche suggère au Président le port du masque pour sa sécurité . . .



Camping ouvert à l'année

CAMPING LA MONTAGNE Un petit camping familial et de qualité au cœur de la Provence et du Luberon. 50 emplacements de 80 à 120 m de confort vous attendent dans une pinède de 2 ha dans un décor Provençal sur les collines du Vaucluse. En famille. entre amis. détente, convivialité, découvertes, animations culturelles, voilà un cocktail qui vous conviendra tout à fait, dans un cadre d'exception. Enivrez-vous de couleurs, de senteurs, de saveurs, ET DE SOLEIL, c'est tout le charme de notre Provence. Un site exceptionnel pour des départs de randonnées. ou des balades à vélos.

Profitez de passer des vacances à votre rythme. détendez- vous à la piscine dans l'espace aquatique chauffé d'avril à septembre pour votre plus grand bonheur sous le soleil du midi. Afin de rendre vos vacances le plus agréable possible on vous propose tout un ensemble de services à proximité, wifi gratuit et animations gratuites en haute saison qui vous accompagneront tout le long de votre séjour.

Élisabeth et Patrice seront heureux de vous accueillir toute l'année dans la joie et la convivialité, venez découvrir la Provence sa nature, son terroir et son patrimoine.

OUVERT À L'ANNÉE.

A 930 km de Ath

944 Chemin de la Montagne

84700 Sorgues

Tél. : 04 90 83 36 66

E-mail:

contact@campinglamontagne.com

www.campinglamontagne.com



Dans le monde, il y a deux sortes de gens: ceux qui ont du PQ et ceux qui n'en ont pas

Ce matin, 9h00, direction le Colruyt pour mes courses du WE: si j'avais su j'aurais pas venu.

1. Le parking de la gare de Tirlemont à 9H00 c'est de la gnognote à côté du parking du Colruyt ce vendredi matin. Je pense que j'aurais été plus vite en me garant directement à Tirlemont, et en venant à pied, mais bon.
2. Trouver un chariot. C'est là que tu apprends à tes dépens qu'il y a plus de places de parking que de chariots chez Colruyt. Le type qui a peint les places de parking a bien dû se marrer "ahaha 168-169 et 170, hop 10 de plus que le nombre de chariots!". J'ai résisté à l'envie d'imiter ceux qui par dépit se rabattaient sur les chariots-palettes: j'ai ma dignité.
3. A l'entrée du Colruyt j'ai eu un doute: est-ce qu'ils avaient durant la nuit déplacé Forest National au Colruyt de Jodoigne pour accueillir Patrick Bruel? On ne nous dit pas tout. Il y avait deux vigiles encadrant l'entrée. Je me suis excusée "j'ai pas mon ticket, il est resté daaans..."... magnanimes ils m'ont laissé entrer.
4. J'ai passé le portique: j'ai cru que j'étais dans la fosse à Forest National. Mais sans Patrick.
5. J'ai rapidement compris le mystère de la carence en chariots: certains clients faisaient leurs courses avec 2 chariots. Normal. Je me suis excusée mentalement auprès du peintre.
6. Soudain une sorte de frénésie me gagne: tous ces gens achètent de quoi tenir un siège de 6 mois: ils doivent avoir des informations que je n'ai pas! On ne me dit pas tout. Mon cerveau reptilien se met en branle: il faut que je remplisse, VITE, POUSSEZ-VOUUUUS, J'EN veux AusSI! C'est Quoi? Je ne Sais pas Je m'en fous j'achèèèTTE!!!... (non j'ai résisté)
7. Je remarque assez vite que certains clients affichent un air supérieur, un sourire satisfait, voire condescendant (•) après avoir jeté un œil à mon chariot... Ils ont quelque chose que je n'ai pas!! mais quoi?? des vaccins contre le Covid, des masques aux normes SPK*FFF#FJ12, du gel hydro alcoolique????
NON, ils ont mieux: ils ont DU PQ! Je cours au rayon (non, franchement essayez de courir dans la fosse à Forest National pendant un concert de Patrick quand chaque spectateur a un ou deux chariots, voire deux palettes avec lui.).
Donc après 10 minutes j'arrive à faire un créneau très serré avec mon chariot au rayon PQ.
8. Le rayon était VIDE. Ma vie était foutue, j'étais une nulle, une incapable, je n'avais même pas été capable d'arriver à temps pour attraper ces magiques paquets moelleux et immaculés, si compacts, si faciles à empiler par 3 en colonnes majestueuses se dressant fièrement au-dessus du grillage vulgaire des chariots Colruyt, ces paquets si joliment décorés de chiots ou de fleurs (le rapport avec l'utilisation qu'on fait du PQ, je n'ai pas encore trouvé).
Mon chariot -sans PQ- me faisait honte. Il me dégoûtait presque.
9. Et autour de moi je ne voyais plus qu'eux: les gens qui avaient du PQ dans leur chariot!

Ils paraient, on aurait dit une race à part, ils marchaient la tête haute le sourire béat du gagnant de l'Euromillion, ou de celui qui a attrapé la floche sur le carrousel. Je les entendais penser: "Vous avez vu? J'ai douze rouleaux moi Madame, oui, j'ai eu les derniers... vous n'aviez qu'à venir à l'ouverture...Moi je pense à ma famille, je suis prévoyante moi! Oh pauvre de vous, obligée de vous rabattre sur du vulgaire Sopalin... ou pire: des serviettes en papier! Qui sait les derniers devront attendre le printemps et la croissance des feuilles pour s'essuyer. Dieu vous vienne en aide! »

10. Et j'ai compris que dorénavant dans le monde il y avait deux sortes de gens: ceux qui ont du PQ et ceux qui n'en ont pas.
Et j'appartenais à la deuxième catégorie.

11. Je me suis alors dirigée vers les caisses, honteuse, même mon chariot me faisait la gueule. J'ai refermé mon manteau, j'ai relevé mon col, enfilé mes gants et mon bonnet: c'est qu'il fait froid au frigo du Colruyt, et c'est là que la file commençait.

12. Après 25 minutes de file, quand mon tour est arrivé de glisser mon chariot à la caisse j'ai bien rigolé, très fort, HahAaHa, avec l'employé qui se moquait des clients qui font des réserves de PQ!
Et là, j'ai regardé autour de moi et j'ai lancé un regard narquois et supérieur à tous ces chariots obscènes débordant de PQ. Mon chariot ronronnait.

14. J'ai quitté le magasin en lançant à la ronde: « c'est fou cette épidémie de gastro qui tombe en même temps que le Covid-19: bon courage! »



COMMERCANTS ACCORDANT DES REDUCTIONS AUX MEMBRES DE L'A.C.C.A.W. SUR PRESENTATION DE LEUR C.C.I.

- **10%** de remise à la **S.A. RENOMA**, 22 Rue du Collecteur (Square Albert 1er) à 1070 - BRUXELLES (Anderlecht). Le spécialiste des auvents pour caravanes. Tél: 02/521.58.20.
- **10%** de réduction chez **GOLIATH** (M. Serge VANEECKHOUT) 193, rue d'Houdeng à 7070 LE ROEULX. Tous les accessoires pour caravanes et motorhomes ; catalogue sur leur site www.goliathsprl.be . Tél: 064/66.32.32
- **10%** de remise sur tous les accessoires sauf gaz et pièces détachées et pas sur les entretiens (remise ramenée à 5% pour les grosses pièces: auvents, etc,...) chez **CARAVAN-EXPO** (M. Thierry WALLEZ, chaussée de Ninove, 74, 127, 129 à 9600 - RENAIX). Tél: 055/21 31.26.
- **Remise spéciale** aux membres de l'A.C.C.A.W. chez "**CARAVANES A.J.D.**". Importateur direct de caravanes HOBBY CARAVELAIR ; motor -homes CHAUSSON - HOBBY - FRANKIA - BAVARIA – RAPIDO : Route du Condroz, 205, à 4120 - ROTHEUX. Tél: 041/71.32.27.
- **5%** de remise chez **Roger VANHOO**, 331, Rue de Courtrai à 8650 - WEVELGEM. Caravanes HOBBY et tous les accessoires. Remorques. Motorhomes AUTOSTAR. Tél: 056/42.11.50.

!!! Ces remises doivent vous être attribuées. Cette publicité est gratuite pour les commerçants. Si vous rencontrez un problème merci de nous avvertir !!!

Nos petites annonces

A VENDRE tente cuisine de marque **Reimo** servi 3 fois 2m.×1,70m. H.2,15m Tentures jamais servi
Prix 125 euros contact **DELONVILLE JEAN**
jj12a@hotmail.com Tél: 0496 502 508



A VENDRE

Motorhome Hobby 600 de 1986

Immatriculé en « ancêtre ». Moteur atmosphérique de 2,5 L. 128.000 km. Toute la carrosserie de la cabine avant refaite à neuf. Second propriétaire, le premier propriétaire est de la famille. Toilette Thetford placée récemment. Faire offre

Toutes les photos sous:

<https://www.jefliquidetout.be/2020/02/19/motorhome-hobby-600-de-1986/>

Joseph DEJONGHE Kinkebahn 27 4731 Eynatten hedy@dejonghe.de

A VENDRE

CARAVANE KNAUS PTAC 1.100 kg qui comprend aussi un auvent, une rajoute de couchage, un porte vélos, Prix de vente 4.500 € à discuter. Infos: GENARD Vanessa au 0478/573032 (laisser un message si pas de réponse)



Le futé de l'A.C.C.A.W.

Comment passer votre annonce ?

- Les annonces sont gratuites pour les membres de l'ACCAW
- Sauf avis contraire de votre part (annulation ou renouvellement), chaque annonce paraîtra dans maximum deux « Bivouac » trimestriels.

La liste des petites annonces sera arrêtée 6 semaines avant la date de parution du Bivouac suivant.

	A VENDRE	LOCATION	CHERCHE	GARDIENNAGE
Cochez la rubrique souhaitée:				

Article:

Annonce:

Prix souhaité en € :

Nom:

Adresse complète

Téléphone/ GSM

E-mail

Commentaires:
(lignes non publiées)

**Annonce à envoyer au Siège social de l'ACCAW
Rue du 7 Juillet, 48 à 7804 REBAIX - ATH
ou par courriel : accaw@skynet.be**

VOS AVIS SUR LES CAMPINGS, seront publiés dans le prochain Bivouac. Le but de vos remarques est de **FAIRE BENEFICIER TOUT LE MONDE DE L'EXPERIENCE DE CHACUN (Charte ACCAW)**. Il faut évidemment prendre ces avis avec toutes les réserves d'usage. Il est certain qu'un camping peut très bien plaire à quelqu'un et déplaire à un autre, et vice versa, et en plus, cela dépend aussi de la période du séjour. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Localité:.....	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
		Accueil			
Département et Pays:.....	Emplacement				
Nom du Camping:.....	Sanitaires				
	Services				
Date du séjour: du/...../..... au/...../.....	Tranquillité				
	Animation, jeux				
Nom et adresse du campeur:	Salle	oui	non		
	Piscine	oui	non		
	Prix demandé par nuit				

Observations complémentaires:

AVIS SUR CAMPINGS VISITES

Vous avez lu, avec plaisir et intérêt, les avis de plusieurs membres sur les campings qu'ils ont fréquentés, mais ont-ils pu en faire autant avec les vôtres ?
Pensez-y pendant vos vacances ! Merci à tous ceux qui ont collaboré à cette rubrique.



Localité: <u>B- 4750 BÜTGENBACH</u> Département et Pays: <u>BELGIQUE - OSTBELGIEN</u> Nom du Camping: <u>WORRIKEN</u> <u>(WWW.WORRIKEN.BE)</u> Date du séjour: du <u>18.04.19</u> au <u>19.04.19</u>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Répondre par une croix</th> <th>Très bien</th> <th>Bien</th> <th>Passable</th> <th>Mauvais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emplacement</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sanitaires</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td></td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tranquillité</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Animation, jeux</td> <td></td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salle</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">non</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Piscine</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">non</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prix demandé par nuit</td> <td colspan="4" style="text-align: center;"><u>19€ / 2 p. / nuit HS!</u> <u>29€ / 17 ans 31/8</u></td> </tr> </tbody> </table>	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais	Accueil	<input checked="" type="checkbox"/>				Emplacement	<input checked="" type="checkbox"/>				Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/>				Services		<input checked="" type="checkbox"/>			Tranquillité	<input checked="" type="checkbox"/>				Animation, jeux		<input checked="" type="checkbox"/>			Salle	<input checked="" type="checkbox"/>	non			Piscine	<input checked="" type="checkbox"/>	non			Prix demandé par nuit	<u>19€ / 2 p. / nuit HS!</u> <u>29€ / 17 ans 31/8</u>			
Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais																																															
Accueil	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Emplacement	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Services		<input checked="" type="checkbox"/>																																																	
Tranquillité	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Animation, jeux		<input checked="" type="checkbox"/>																																																	
Salle	<input checked="" type="checkbox"/>	non																																																	
Piscine	<input checked="" type="checkbox"/>	non																																																	
Prix demandé par nuit	<u>19€ / 2 p. / nuit HS!</u> <u>29€ / 17 ans 31/8</u>																																																		
Observations complémentaires: <u>ACSI : IDÉALEMENT SITUÉ AU COEUR DES CANTONS DE L'EST (APPELÉS À PRÉSENT OSTBELGIEN), AU BORD DU LAC DE BÜTGENBACH, CE CAMPING OFFRE TOUT CE QUE LE CAMPEUR MODERNE ATTEND. DE PLUS, LES ALENTOURS SONT SUPERBES.</u>																																																			

Localité: <u>B- 8434 WESTENDE</u> Département et Pays: <u>BELGIQUE - FLESTVLAND MEREN</u> Nom du Camping: <u>KOMPAS CAMPING</u> <u>WWW.KOMPASCAMPING.NE</u> Date du séjour: du <u>27.07.19</u> au <u>20.07.19</u>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Répondre par une croix</th> <th>Très bien</th> <th>Bien</th> <th>Passable</th> <th>Mauvais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emplacement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sanitaires</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tranquillité</td> <td></td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Animation, jeux</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salle</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">non</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Piscine</td> <td style="text-align: center;">oui</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prix demandé par nuit</td> <td colspan="4" style="text-align: center;"><u>2 pers. : 32€ / nuit.</u></td> </tr> </tbody> </table>	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais	Accueil	<input checked="" type="checkbox"/>				Emplacement					Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/>				Services	<input checked="" type="checkbox"/>				Tranquillité		<input checked="" type="checkbox"/>			Animation, jeux	<input checked="" type="checkbox"/>				Salle	<input checked="" type="checkbox"/>	non			Piscine	oui	<input checked="" type="checkbox"/>			Prix demandé par nuit	<u>2 pers. : 32€ / nuit.</u>			
Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais																																															
Accueil	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Emplacement																																																			
Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Services	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Tranquillité		<input checked="" type="checkbox"/>																																																	
Animation, jeux	<input checked="" type="checkbox"/>																																																		
Salle	<input checked="" type="checkbox"/>	non																																																	
Piscine	oui	<input checked="" type="checkbox"/>																																																	
Prix demandé par nuit	<u>2 pers. : 32€ / nuit.</u>																																																		
Observations complémentaires: <u>CE CAMPING FAIT PARTIE DE LA CHAÎNE "KOMPAS" AVEC 2 CAMPINGS À LA CÔTE (WESTENDE ET NIEUPORT). IL S'AGIT ICI D'UN GRAND CAMPING AVEC UNE INFRASTRUCTURE IMPRESSIONNANTE. TOUT Y EST BIEN ORGANISÉ ET ON PEUT Y PASSER UN EXCELLENT SÉJOUR</u>																																																			

Les dernières actualités et les archives sur
WWW.ACCAW.BE

AVIS SUR CAMPINGS VISITES

Vous avez lu, avec plaisir et intérêt, les avis de plusieurs membres sur les campings qu'ils ont fréquentés, mais ont-ils pu en faire autant avec les vôtres ?
Pensez-y pendant vos vacances ! Merci à tous ceux qui ont collaboré à cette rubrique.



5550

Localité: <u>B - BOHAN SUR SEMOIS</u>	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
Département et Pays: <u>BELGIQUE - PROV. NAMUR</u>	Accueil		<input checked="" type="checkbox"/>		
Nom du Camping: <u>CAMPING CONFORT</u> <u>WWW.CAMPING-CONFORT.BE</u>	Emplacement	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Sanitaires		<input checked="" type="checkbox"/>		
Date du séjour: du <u>15/08/19</u> au <u>18/08/19</u>	Services	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Tranquillité		<input checked="" type="checkbox"/>		
Nom et adresse du campeur: <u>WILLIAM MAGER</u> <u>VENELLE DES POIRIERS, 1</u> <u>1300 WAURE</u>	Animation, jeux	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Salle	<input checked="" type="checkbox"/>	non		
	Piscine	oui	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Prix demandé par nuit	<u>2 pers. : 25€ / nuit.</u>			

Observations complémentaires:

CAMPING TRÈS SYMPATHIQUE SITUÉ AU BORD DE LA SEMOIS, A QUELQUES CENTAINES DE MÈTRES DU MERVEILLEUX VILLAGE DE BOHAN. ENVIE D'ÉVASION ? ALORS CE CAMPING EST FAIT POUR VOUS.

Localité: <u>B - 6460 CHIMAY</u>	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
Département et Pays: <u>B - HAINAUT</u>	Accueil	<input checked="" type="checkbox"/>			
Nom du Camping: <u>CAMPING COMMUNAL DE CHIMAY</u>	Emplacement	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Sanitaires			<input checked="" type="checkbox"/>	
Date du séjour: du <u>14/09/19</u> au <u>15/09/19</u>	Services		<input checked="" type="checkbox"/>		
	Tranquillité	<input checked="" type="checkbox"/>			
Nom et adresse du campeur: <u>WILLIAM MAGER</u> <u>VENELLE DES POIRIERS, 1</u> <u>1300 WAURE</u>	Animation, jeux		<input checked="" type="checkbox"/>		
	Salle	oui	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Piscine	oui	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Prix demandé par nuit	<u>2 pers. : 17€ / nuit.</u>			

Observations complémentaires:

TOUT LE MONDE CONNAÎT CHIMAY, QUE CE SOIT POUR LA BIÈRE OU POUR SON SUPERBE CHÂTEAU. MAIS CHIMAY A ENCORE UN AUTRE ATOUT TOURISTIQUE : SON CAMPING MUNICIPAL. CERTES, LE CAMPING AURAIT BESOIN D'UNE RÉNOVATION DU BLOC SANITAIRE DOMMAGE QUE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR SOIT SI MAL CONSIDÉRÉ EN WALLONIE.

Localité: Villedieu-Les-Poëles Département et Pays: Manche - France Nom du Camping: Les Chevaliers de Malte Date du séjour: le 10 septembre 2019	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
	Accueil	X			
	Emplacement		X		
	Sanitaires	X			
	Services		X		
	Tranquillité	X			
	Animation, jeux				
	Salle		non		
Nom et adresse du campeur:	Piscine	oui			
Sylviane et Philippe ROLLAND	Prix demandé par nuit	18 €	ACSI		

Observations complémentaires: **Les sanitaires sont très bien entretenus. Première fois que nous voyons une porte automatique vitrée pour entrer dans les sanitaires. Un bar/restaurant. Un bon point de chute pour de nombreuses visites (Mont Saint Michel, plages de débarquement, ...). Proche du centre ville et tous ses commerces. Nous y retournerons volontiers, du moins nous l'espérons . . .**

Localité Landrellec / Pleumeur-Bodou Département et Pays Finistère - France Nom du Camping: Camping du Port Date du séjour: du 11/09/2019 au 24/09/2019	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
	Accueil	X			
	Emplacement		X		
	Sanitaires		X		
	Services		X		
	Tranquillité	X			
	Animation, jeux		X		
	Salle		non		
Nom et adresse du campeur:	Piscine	oui			
Sylviane et Philippe ROLLAND	Prix demandé par nuit	16 €	ACSI		

Observations complémentaires: **Camping très bien situé au bord de l'océan à l'abri de la houle. Sanitaires corrects et complets (avec douche pour animaux et plongeurs). Le GR 34 traverse le camping ! Petit resto bien sympathique avec vue sur mer avec de très bons plats. A 200 mètres de deux grossistes en fruits de mer. De nombreuses promenades pédestres et autres découvertes (Côtes de Granit Rose, Perros Guirec, Ploumanach, . . .)**

Localité: Equemauville - Honfleur Département et Pays: Calvados - France Nom du Camping: Camping La Briquerie Date du séjour: le 25 septembre 2019	Répondre par une croix	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
	Accueil	X			
	Emplacement	X			
	Sanitaires	X			
	Services	X			
	Tranquillité	X			
	Animation, jeux	X			
	Salle	oui			
Nom et adresse du campeur:	Piscine	oui			
Sylviane et Philippe ROLLAND	Prix demandé par nuit	18 €	ACSI		

Observations complémentaires: **Ce n'est pas la première fois que nous fréquentons l'établissement. Superbe camping, sanitaires impeccables, resto sans reproche. Dans une très belle région (Honfleur, Deauville, Trouville, ...). Nombreuses promenades pédestres.**

DEMANDE d'ADHESION à l'A.C.C.A.W. 2020

A compléter et à renvoyer à accaw@skynet.be ou
A.C.C.A.W. ASBL **rue du 7 juillet,48 à 7804 ATH - ☎ 0032 479 656 127**
 Votre adhésion sera enregistrée et votre Camping Card International envoyée dès réception de
 la somme de 22 € sur le compte IBAN : **BE81 2750 2600 3624**

A. RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES pour L'ETABLISSEMENT de votre CAMPING CARD INTERNATIONAL (F.I.C.C.).

1. NOM: PRENOM
- 2.époux de: NOM PRENOM
3. N° /Bte RUE:
- 4 .code postal: à(nouvelle entité de :))
5. NATIONALITE: Tél:/.....
6. ☎ ou PORTABLE : COURRIEL :
7. NE à le
8. CARTE D'IDENTITE N° - -
9. DELIVREE LE par la ville de
10. PROFESSION:

Par la présente j'autorise l'**A.C.C.A.W.** à communiquer mes coordonnées (adresse ou N° de téléphone) :

Par la publication annuelle de la liste de ses membres : OUI / NON (biffer la mention inutile)

A un autre membre qui en ferait la demande écrite au siège : OUI / NON (biffer la mention inutile)

Sauf avis contraire de ma part, j'autorise l'asbl **ACCWA** à éventuellement insérer sur le site internet de l'association (www.accaw.be) des photos de ma personne ainsi que de ma famille prises lors de réunion ou de rallye. Il va de soi que ces photos devront être correctes et respecter la décence de chacun. OUI / NON (biffer la mention inutile)

Signature :

Loi sur la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992) En respect de la loi sur la protection de la vie privée, les données demandées ci-dessus sont destinées uniquement à usage interne. En aucun cas, ces données ne sont communiquées en dehors du Conseil d'Administration sans un accord préalable sauf sur requête de la **FICC**. Les données en notre possession peuvent être consultées sur simple demande au siège social. Elles doivent correspondre fidèlement aux documents d'identité afin de nous permettre la rédaction de votre « **Camping Card International** ». Toute modification doit nous être signalée dans les meilleurs délais.

B. DOCUMENTATION pour pouvoir **CONSEILLER** les futurs campeurs ou **AIDER** les membres qui voudraient changer de matériel:

1. VOITURE: Marque: Modèle:

Cylindrée en cm3: Puissance fiscale: en HP:

en CH/DIN: en KW: N° plaque immatriculation:

2. MATERIEL DE CAMPING: GENRE:

Caravane: OUI / NON Marque:

Motor-home: OUI / NON Marque:

Camping-car: OUI / NON Marque:

Tente: OUI / NON Marque:

Remorque à bagages: OUI / NON Marque:

N° plaque d'immatriculation:

Modèle: Longueur: Poids à vide:

Poids total autorisé en charge:

CHARTRE CONSTITUTIVE

de l'ASSOCIATION des CAMPEURS et CARAVANIERES

ATHOIS et de WALLONIE

A.C.C.A.W.

créée à ATH le 22 février 1985, l'**ACCAW** est une ASBL (N° 18716/86 du Moniteur belge du 3 juillet 1986) reconnue officiellement par la **FEDERATION INTERNATIONALE DE CAMPING ET CARAVANING (FICC)**, qui a voulu prolonger sur le plan local et régional la traditionnelle fraternité qui existe entre tous les campeurs.

Elle regroupe des campeurs de la région d'ATH et de toute la Wallonie.

Elle est ouverte à tous, sans aucune barrière sociale ou philosophique.

Le programme de ses activités ne comporte aucune obligation, chacun gardant son entière liberté de choix en fonction de sa disponibilité.

Son intention n'est pas non plus de s'immiscer dans la manière de prendre vos vacances, les campeurs étant des hommes trop épris de liberté.

Le seul but de l'**ACCAW**, et sa seule ambition, est de réunir, en dehors de la période estivale, les fervents amateurs de camping de la région, d'organiser des rencontres amicales et de mettre sur pied des activités diverses susceptibles:

- de FAIRE BENEFICIER TOUT LE MONDE DE L'EXPERIENCE DE CHACUN;
- de COLLECTER et d'ECHANGER la DOCUMENTATION et les INFORMATIONS relatives à la pratique du camping;
- d'ECHANGER des IDEES, des TRUCS DE CAMPEURS, des BONNES ADRESSES de CAMPINGS, de RESTAURANTS, de COOPERATIVES VINICOLES et FRUITIERES, etc
- d'OBTENIR des REDUCTIONS et des AVANTAGES DIVERS;
- d'ORGANISER et de PARTICIPER à des RALLYES;
- de PROMOUVOIR LE TOURISME à ATH et en WALLONIE;
- de faire éventuellement toutes les opérations en rapport direct avec son objet et donner son concours à des activités similaires ou connexes à son objet.

LE DROIT D'INSCRIPTION DE 22 € est à verser au compte:

Banque Fortis BE81 2750 2600 3624 de l' A.C.C.A.W. à ATH

Pour cette somme modique, l' A.C.C.A.W. :

- VOUS DELIVRE le **CAMPING CARD INTERNATIONAL** de la **FICC** qui remplace le passeport ou la carte d'identité dans tous les campings. Dans certains campings et quelques pays, ce document est **OBLIGATOIRE**;
- vous **COUVRE**, ainsi que toute votre famille, par une **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE** dans **TOUS** les **CAMPINGS**;
- vous permet d'obtenir des **REDUCTIONS** chez certains **COMMERCANTS** et dans plusieurs **CAMPINGS**;
- vous expédie son **BULLETIN** d'information trimestriel "**LE BIVOUAC**" contenant une multitude de renseignements précieux concernant directement les campeurs;
- vous permet d'assister à ses **REUNIONS TRIMESTRIELLES** qui sont des **SOIREES DELASSANTES avec PROJECTIONS AUDIOVISUELLES et DEMONSTRATION DE MATERIEL**, empreintes de la plus cordiale amitié entre des campeurs qui sont devenus maintenant tous des amis.



TOUS LES CAMPEURS SONT INVITES A NOUS REJOINDRE !